

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE
D'ARCHITECTURE PARIS-MALAQUAIS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 21/11/2019



Pour le Hcéres¹ :

Le Président du Hcéres
Par intérim, la Secrétaire
générale
Nelly Dupin

Au nom du comité d'experts² :

Christophe Demazière, Président du
comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

1 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

2 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Le présent rapport a été conçu dans le cadre d'un processus d'évaluation conjoint aux départements d'évaluation des établissements et des formations du Hcéres. Afin de permettre un travail collégial et mutualisé, le comité d'experts a procédé à l'examen des deux versants : d'une part, l'établissement et sa stratégie institutionnelle et, d'autre part, les formations et les diplômes délivrés, en particulier ceux pour lesquels est sollicité le renouvellement de leur reconnaissance aux niveaux licence ou master.

De ce fait, le rapport comporte deux parties : la première traite de la stratégie institutionnelle, y compris celle de l'offre de formation, sa mise en œuvre et son inscription au sein de la trajectoire et du développement de l'établissement dans sa globalité ; la seconde, sous forme d'annexe, concerne l'analyse d'aspects spécifiques aux diplômes, à savoir les objectifs, les modalités et l'organisation pédagogiques de la formation ainsi que le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

Sommaire

Sommaire	3
Présentation de l'établissement	5
1 / Caractérisation du territoire.....	5
2 / Structuration de la coordination territoriale Comue Université Paris-Est	5
3 / Caractérisation de l'Ecole nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais	6
Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement	8
1 / L'analyse du positionnement institutionnel.....	8
a/ Faire de la cohabitation avec l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts un atout	8
b/ Piloter de façon stratégique l'insertion de l'Ecole dans les regroupements d'établissements.....	8
2 / La stratégie de développement et de partenariats.....	9
a/ Passer de partenariats enrichissant la formation à l'architecture à la nécessité d'un positionnement stratégique	9
b/ Développer les relations avec les milieux professionnels.....	10
La gouvernance et le pilotage de l'établissement.....	12
1 / Une gouvernance nouvelle, mais déjà fluide et structurée	12
2 / Intégrer la pédagogie dans la gouvernance, au service du projet stratégique	13
3 / Un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants à repenser	13
4 / Un pilotage de l'établissement maîtrisé et adapté	14
a/ Un pilotage budgétaire et financier de qualité et une situation financière saine	14
b/ Une gestion et un pilotage des ressources humaines efficaces	15
c/ Dans un cadre contraint, une gestion immobilière efficace et des opportunités de mutualisation	16
La recherche et la formation	18
1 / Une activité de recherche ancienne et qui a bénéficié de la politique de site	18
2 / La politique de formation initiale et continue	19
a/ Une offre de formation initiale complète	19
b/ Un pilotage de l'offre de formation unique et de qualité	19
c/ Une structure progressive de l'enseignement en cycle Licence (DEEA)	19
d/ Une articulation de l'apprentissage plus libre en cycle master (DEA).....	20
3 / Un lien établi entre recherche et formation.....	20
4 / Une politique documentaire bien structurée	20
La réussite des étudiants	22
1 / Concilier la complexité du programme avec un parcours de 1 ^{er} cycle en trois ans et de 2 ^{ème} cycle en deux ans.....	22
2 / La vie étudiante	22
a/ Une vie étudiante dynamique, qui mériterait d'être plus soutenue par l'Ecole.....	22
b/ Une attention nouvelle portée à la santé des étudiants.....	23
3 / La participation des étudiants à la gouvernance	23
La valorisation et la culture scientifique	24
Les relations européennes et internationales	25
1 / Une mobilité entrante et sortante fortement soutenue par l'école	25
2 / De nouvelles pistes d'action	25

Conclusion	27
1 / Les points forts	27
2 / Les points faibles	28
3 / Les recommandations	28
ANNEXE : ANALYSE D'ASPECTS SPÉCIFIQUES AUX DIPLOMES	29
1 / DIPLOME D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE (valant grande de licence - DEEA)	29
2 / DIPLOME D'ÉTAT D'ARCHITECTE (valant grade de master - DEA)	30
Conclusion	32
1 / Les points forts	32
2 / Les points faibles	32
3 / Les recommandations	32
Liste des sigles	33
Observations du directeur de l'école nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais	36
Organisation de l'évaluation	39

Présentation de l'établissement

1 / Caractérisation du territoire

La région Île-de-France est composée de trois académies (Créteil, Paris et Versailles) et comporte huit départements. Cette région compte 32 universités ou grands établissements. Pour l'année 2017-2018, 707 000¹ étudiants étaient inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur francilien dont 384 000 à l'université. L'Île-de-France est la première région européenne en matière de dépenses en recherche et développement. Elle figure au premier rang des régions européennes en matière de production scientifique (4 % de la production européenne) et de demandes de brevets européens (5 % des demandes). En Île-de-France, il existe sept coordinations territoriales² organisées sous forme de communautés d'universités et établissements (Comue) et une sous la forme d'association.

2 / Structuration de la coordination territoriale Comue Université Paris-Est

En décembre 2018, la Comue Université Paris-Est (UPE) regroupe 22 institutions³, dont sept membres : l'université Paris-Est Marne-la-Vallée (Upem) ; l'université Paris-Est Créteil Val de Marne (Upec) ; l'école des Ponts ParisTech ; l'école nationale vétérinaire d'Alfort (Enva) ; l'Esiee Paris ; l'institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (Ifsttar) ; le centre national de la recherche scientifique (CNRS). La Comue compte également cinq établissements associés (et dix partenaires⁴) : école des ingénieurs de la Ville de Paris (EIVP) ; école nationale supérieure d'architecture de Marne-la-Vallée (EAVT) ; école nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville (Ensa PB) ; école nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (Ensa-PM) ; école spéciale des travaux publics, du bâtiment et de l'industrie (ESTP). Les établissements membres ou associés à l'UPE accueillent, en 2014-2015, 46 022 étudiants dont plus de 36 000 dans les universités ; plus de 4 500 dans les écoles d'ingénieurs ; plus de 2 500 dans les écoles d'architecture et plus de 1 000 à la Comue⁵. L'ensemble des établissements membres, associés ou partenaires réunit 4 700 personnels, dont presque 2 300 chercheurs, enseignants-chercheurs et enseignants, plus de 2 400 administratifs, techniciens et ingénieurs, personnels des bibliothèques.

Dans le cadre du programme d'investissements d'avenir (PIA), les projets d'Idex⁶ portés par la Comue ne sont pas sélectionnés au PIA 1 en 2012 (vague 1 et 2). En avril 2015, la Comue est présélectionnée pour un I-Site⁷ (PIA 2, vague 1) mais son projet n'est finalement pas retenu en janvier 2016⁸. Dans l'optique de concourir à la deuxième vague des I-Site, l'UPE décide alors d'un changement de périmètre (CA de juillet 2016). En février

¹ Source : Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche, édition 2018 / Mesri.

² Au sens de la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013.

³ Mesri : ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. MTE : ministère de la transition écologique et solidaire. MAA : ministère de l'agriculture et de l'alimentation. MSS : ministère des solidarités et de la santé. Minefi : ministère de l'économie et des finances (incluant secrétariat d'État à la consommation et à l'industrie). MC : ministère de la culture. CCIR : chambre de commerce et d'industrie de la région Île-de-France.

⁴ Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) ; Centre hospitalier intercommunal de Créteil (CHIC) ; Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB) ; Établissement français du sang (EFS) ; Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ; Santé publique France (SPF) ; Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (APHP) ; Institut technologique forêt cellulose bois-construction ameublement (FCBA) ; Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) / École nationale des sciences géographiques (ENSG) ; Laboratoire de recherche sur les monuments historiques (LRMH).

⁵ UPE, UPEC, UPEM, ENPC, ESIEE, ENSG, ESTP, EIVP, ENVA, ENSA Paris-Belleville, ENSA Paris-Malaquais, ENSA Marne-la-Vallée. Université Paris-Est* : les effectifs de l'enseignement supérieur en formation initiale en 2014-2015 (source Sies du Mesri).

⁶ Initiative d'excellence.

⁷ Initiative Sciences Innovation Territoires Economie.

⁸ L'ambition scientifique, les partenariats socioéconomiques, la transformation institutionnelle et la politique en ressources humaines : ces quatre critères ont été notés C par le jury, les huit autres ayant reçu la note B. RAE (réf : Investissements d'avenir_9_FUTURE_retour_jury_15).

2017, l'université Paris-Est est lauréate de l'I-Site⁹. Dénommé « Future » (French university on urban research and education / université française de recherche et d'enseignement sur la ville), ce projet scientifique et institutionnel est centré sur le thème de la « ville de demain ». Construit avec sept membres et associés de la Comue (Ifsttar, Upem, Esiee Paris, EAVT, EIVP, IGN, ENPC), il est d'une durée de dix ans avec une première période probatoire de quatre ans. Ce projet annonce la création d'une université cible en 2020, l'« université Gustave Eiffel »¹⁰ (UGE) à partir de la fusion de l'EIVP, l'Esiee Paris, l'Upem, l'Ifsttar et l'EAVT. L'ENSG est une entité commune avec l'IGN. L'ENPC y est associée par convention bilatérale, celle-ci n'ayant pas souhaité intégrer l'université cible. L'UGE sera, à terme, porteuse de l'I-Site. Celui-ci, porté actuellement par l'UPE, a obtenu un financement de 280 M€ (dont 9 M€ d'intérêts annuels). Le CNRS est partenaire extérieur du projet tout comme l'Upec depuis juillet 2017.

3 / Caractérisation de l'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais

L'École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais (Ensa-PM) est un établissement de formation et de recherche créé en 2001¹¹, sous statut d'établissement public à caractère administratif (EPA), placé sous la tutelle des ministères chargés de la culture et de l'enseignement supérieur. Elle est l'une des 20 Ensa françaises, dont six sont situées en Ile-de-France (auxquelles s'ajoute un établissement privé). L'Ensa-PM est membre associé depuis 2009 de la Comue Université Paris-Est.

L'Ensa-PM est située au cœur de Paris, sur la rive gauche de la Seine, à proximité de l'Institut de France et face au musée du Louvre. L'établissement jouit d'une situation géographique exceptionnelle et est établie avec l'École nationale supérieure des Beaux-Arts (Ensba) sur le site historique du 14 rue Bonaparte dans le 6^{ème} arrondissement, lieu historique de l'enseignement de l'architecture en France¹². Les activités pédagogiques de l'École se déploient également, dans un bâtiment proche, rue Jacques Callot, construit en 1931 par l'architecte Roger-Henri Expert. L'établissement dispose, entre ces deux sites, de 4 500m²¹³.

L'Ensa-PM prépare à trois diplômes : le diplôme d'études en architecture (DEEA), conférant le grade de licence ; le diplôme d'État d'architecte (DEA), conférant le grade de master ; l'habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre (HMONP). En 2017, l'établissement accueillait 945 étudiants, dont 122 en première année. 119 étudiants ont obtenu le DEA en 2018. 117 architectes sont inscrits en HMONP et l'école a délivré 80 diplômes en 2018¹⁴.

L'établissement compte trois laboratoires de recherche¹⁵ qui assurent l'accueil, le suivi et l'encadrement des doctorants en architecture¹⁶.

Le budget de l'École est de 2 174 760 euros¹⁷. En juin 2017, l'Ensa-PM comptait presque 90 enseignants (titulaires et associés) et a fait appel à environ 150 intervenants extérieurs sur des champs spécifiques..

⁹ Les partenariats socioéconomiques et le transfert de technologie, la gouvernance, l'effectivité des procédures et du management : ces trois critères ont été notés A par le jury ; les neuf autres ayant reçu la note B. (réf : Investissements d'avenir_10_FUTURE_retour_jury_17)

¹⁰ Le projet institutionnel s'inspire de la *Wageningen University and Research* (WUR). La préfiguration est entamée dès 2017 : <http://www.future-isite.fr/qui-sommes-nous/?L=0>.

¹¹ Décret n°2001-22 du 9 janvier 2001 portant création de l'école d'architecture Paris-Malaquais et suppression de l'école d'architecture de Paris-La Défense.

¹² L'Académie royale d'architecture est fondée en 1671 par Louis XIV. A la Révolution, l'enseignement de l'architecture est confié à l'École Polytechnique, puis, à partir de 1817, à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts créée cette même année (lointaine héritière de l'Académie royale de peinture et de sculpture fondée en 1648). L'ENSBA occupe ces locaux depuis 200 ans.

¹³ Cf infra, Domaine : la Gouvernance et le Pilotage de l'établissement.

¹⁴ <https://paris-malaquais.archi.fr/ecole>

¹⁵ Cf infra, Domaine : la Recherche et la Formation.

¹⁶ En 2017 : 34 doctorants.

¹⁷ Cf infra, Domaine : la Gouvernance et le Pilotage de l'établissement.

L'établissement est en cours de contractualisation avec sa tutelle principale, le ministère de la culture (direction générale des patrimoines). Le contrat d'objectif devrait être signé pour coïncider avec le prochain contrat pluriannuel.

Lors de la précédente évaluation, le rapport de l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) concernant l'institution se concluait sur les recommandations suivantes, que le présent rapport cherchera à prendre en compte au regard de la trajectoire parcourue depuis :

- élaborer un plan stratégique d'ensemble 2013-2018 définissant de manière hiérarchisée et partagée les orientations stratégiques de l'établissement ;
- mettre en place une gouvernance large et partagée avec les étudiants et les enseignants et repenser et renforcer les relations entre les organes institutionnels ;
- favoriser le rapprochement entre le conseil scientifique et les entités de recherche afin qu'ils travaillent ensemble pour définir un projet scientifique très ouvert et pluriel, doté d'un plan d'action de développement à court, moyen et long terme ;
- développer la communication de l'école, en interne pour favoriser la diffusion et le partage des informations, en externe pour donner une visibilité à la hauteur des ambitions de l'école ;
- mettre en place une stratégie concrète et active pour la vie étudiante, comportant un relais administratif unique pour traiter des problèmes quotidiens et pédagogiques des étudiants et développer leurs activités (sport, prévention, logement, action culturelle et associative, ateliers permanents) ;
- créer un lieu de rencontre clairement défini, fédérateur et ouvert aux deux écoles du site, par exemple en ouvrant une cafétéria, afin de favoriser une synergie étudiante, administrative et enseignante propice à des projets communs.

Concernant l'évaluation des formations et des diplômes, l'évaluation de l'Aéres menée en 2011-2012 a formulé les recommandations suivantes :

- sur le plan pédagogique, l'école gagnerait à maintenir les conditions suffisantes pour un minimum de tronc commun. Elle pourra aussi clarifier la place des départements interdisciplinaires et renforcer la structure de pilotage interdépartementale afin de conforter le principe d'une formation débouchant sur le même diplôme. La prise en compte explicite dans l'enseignement de thématiques spécifiques comme le handicap, le patrimoine ou le développement durable devrait être clarifiée. En outre, il conviendrait qu'elle mette en œuvre sa proposition d'une certification en anglais ;
- de même qu'en DEEA, elle devrait poursuivre l'effort en matière d'évaluation des enseignements, notamment dans une approche collective. Elle gagnerait aussi à développer les procédures d'autoévaluation parfois expérimentales afin de les rendre pérennes ;
- compte-tenu de sa position géographique particulière, l'école est encouragée à amorcer des mutualisations avec l'école nationale des beaux-arts, autre école d'enseignement supérieur sous tutelle du ministère de la culture et de la communication présente sur le même site ;
- l'école pourrait, au même titre que d'autres Ensa, engager une réflexion sur la diversification de son offre globale de formation.

Par ailleurs, le comité constitué en vue de la présente évaluation a été particulièrement attentif aux problématiques suivantes qui reprennent pour partie les attentes de l'établissement formulées préalablement :

- le lien entre les stratégies, les instances de l'établissement et leur opérationnalisation ;
- le positionnement de l'ENSA Paris-Malaquais au sein de la Comue Paris-Est et vis-à-vis des établissements d'enseignement supérieur au niveau local et régional ;
- l'identité de l'Ensa Paris-Malaquais, aujourd'hui, au regard de son histoire en matière d'enseignement supérieur en architecture ;
- la stratégie de l'établissement en matière de recherche et de lien formation-recherche.

Le positionnement institutionnel et la stratégie de développement

1 / L'analyse du positionnement institutionnel

Les Ensa sont des établissements publics administratifs placés sous la double tutelle du ministère de la culture et du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Cette double identité est aujourd'hui structurante : dans l'évolution du paysage de l'ESR animée par le ministère de l'enseignement supérieur (Comue, universités-cibles, etc.), la tutelle historique – le ministère de la culture – encourage les Ensa à s'inscrire dans les politiques de site. Mais, comme le précise la direction générale des patrimoines (ministère de la culture) à la DGESIP (Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle) en novembre 2018, le ministère le fait sous la condition que soient admises certaines spécificités : le respect de sa tutelle concernant la nomination des directrices et directeurs, la passation de contrats pluriannuels, les allocations de moyens particuliers, les circuits de nomination des personnels.

Dans ce contexte, l'Ensa-PM inscrit principalement son positionnement sur deux niveaux. Le premier est celui des locaux qu'elle occupe à titre secondaire, l'occupant principal étant l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts. Le second concerne l'insertion de l'Ensa-PM dans la Comue Université Paris-Est.

a/ Faire de la cohabitation avec l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts un atout

Au sein de l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts (ENSBA) avec laquelle elle cohabite, l'école est aujourd'hui l'affectataire secondaire, par convention signée en décembre 2018 avec le Préfet de Région.

Dans le domaine de la formation, la fertilisation croisée entre les deux établissements n'est qu'émergente. Trois unités d'enseignement communes aux deux écoles ont été récemment mises en place au niveau master. Même si le nombre d'enseignants impliqués est faible (4 pour l'Ensa-PM), la direction de l'Ensa-PM envisage la mise en place d'un diplôme de niveau master commun qui porterait sur la scénographie.

Le comité souhaite fortement que les relations entre les deux établissements, qui relèvent de deux directions générales distinctes du ministère de la culture, soient plus fluides et davantage développées. **Dans cette perspective, il recommande à l'Ensa-PM la poursuite et l'amplification du dialogue avec l'ENSBA autour de projets communs menés au bénéfice, en particulier, de la formation et de la vie des étudiants.**

b/ Piloter de façon stratégique l'insertion de l'Ecole dans les regroupements d'établissements

Depuis 2009, l'Ensa-PM est membre associé de la Comue Université Paris-Est. Durant la visite, il a été souligné qu'il a pu y avoir, au début des années 2010, une « valse-hésitation » de l'Ensa-PM quant aux Comue. Ce fut le cas pour d'autres Ensa¹⁸, compte tenu notamment de la complexité et de la mouvance des regroupements en Ile-de-France. Pour autant, l'établissement affirme aujourd'hui nettement son engagement au sein de la Comue Paris-Est, tout en développant des relations avec d'autres (Paris Sciences et Lettres notamment). La direction de l'école voit dans la Comue Paris-Est la possibilité pour ses laboratoires de développer des collaborations avec les autres membres en matière de recherche et pour la formation doctorale, les trois laboratoires¹⁹ rattachés à l'Ensa étant membres de l'école doctorale thématique *Ville, Transports et Territoires* (ED 528).

¹⁸ A titre d'exemple, citons ici l'Ensa Paris-La Villette et la Comue HESAM (Rapport HCERES d'évaluation de l'ENSA Paris-La Villette p.8, Rapport publié le 22/08/2018).

¹⁹ Il s'agit de GSA (Géométrie Structure Architecture), LIAT (Laboratoire Infrastructure Architecture Territoire), et ACS (Architecture Culture Société – XIXe-XXIe siècles).

Comme le mentionne le rapport d'autoévaluation (RAE), « au-delà des atouts en termes de formation doctorale, l'association avec l'Université Paris-Est qui a choisi de soutenir fortement la thématique de la ville représentant une opportunité appréciable pour les équipes de recherche et les doctorants de l'Ensa Paris-Malaquais de pouvoir s'intégrer dans un environnement scientifique élargi qui reste cohérent avec leurs thématiques et problématiques d'études »²⁰. Le comité considère que les PIA Labex *Futurs Urbains* et l-Site *FUTURE-Inventer la ville de demain* peuvent contribuer à stimuler la recherche et le doctorat en architecture, au bénéfice de l'Ensa-PM.

Ce contexte est d'autant plus porteur que deux autres écoles d'architecture sont membres associés de la Comue : l'Ensa Paris-Belleville et l'EAVT Marne-la-Vallée. Ainsi, la moitié des Ensa franciliennes participent à la même Comue. La gouvernance de la Comue ne prévoyant pour elles qu'un seul représentant commun, ceci a eu comme effet positif le développement de discussions régulières entre les trois écoles. Le statut de membre associé a cependant sa limite : alors que le conseil des membres se réunit toutes les deux semaines, le conseil des membres et associés se tient moins fréquemment, ce qui nuit au développement d'échanges dont pourrait bénéficier l'Ensa-PM. De plus, l'éloignement géographique de l'Ecole du site de Marne-la-Vallée conduit jusqu'à présent à écarter des possibilités de synergies en matière de formations communes ou de services aux étudiants.

La Comue Université Paris-Est connaît actuellement une évolution importante, bien identifiée par l'Ecole. L'obtention de l'I-Site *FUTURE-Inventer la ville de demain* induit le projet d'université-cible Gustave-Eiffel. Les établissements membres ou membres associés de la Comue doivent actuellement déterminer leur niveau d'implication dans cette université-cible, leur intégration éventuelle comportant la perte de la personnalité morale. La volonté de l'EAVT d'intégrer la nouvelle entité génère une disparité de situation dans le positionnement des Ensa, ce qui n'est pas favorable à une place homogène et lisible pour la recherche en architecture. Par ailleurs, le ministère de la culture a réaffirmé sa volonté de garder un lien étroit avec les écoles dont il a la tutelle.

L'actuelle convention d'association de l'Ensa Paris-Malaquais à la Comue Université Paris-Est se termine au 31 décembre 2019. Dans un paysage francilien marqué par la recomposition de plusieurs regroupements universitaires, **le comité recommande que les instances de l'école, en particulier le conseil d'administration (CA), s'emparent de cette question stratégique. Il s'agit en particulier de cultiver les affinités thématiques et disciplinaires que l'Ensa Paris-Malaquais peut avoir avec des établissements partenaires tout en valorisant les synergies qu'offrent des partenariats de proximité.**

2 / La stratégie de développement et de partenariats

a/ Passer de partenariats enrichissant la formation à l'architecture à la nécessité d'un positionnement stratégique

Le RAE (p.1) caractérise l'Ensa Paris-Malaquais comme « une école de taille moyenne (environ 1 000 étudiants) au sein du réseau des Ensa, mais bien identifiée au niveau national et international, notamment comme dépositaire de l'histoire de l'enseignement de l'architecture en France ». En matière de formation, l'Ensa-PM ne souhaite pas développer une démarche de spécialisation. La direction de l'établissement met en avant la nature généraliste du diplôme principal délivré pour l'exercice d'une profession réglementée. L'Ensa Paris-Malaquais se définit comme « l'école des métiers de l'architecture dans toute leur diversité. La compréhension, la maîtrise et l'organisation de l'espace constituent le fil rouge de la pensée architecturale, qu'il s'agisse du logement, de l'habitat, du musée, de la salle d'exposition, de la ville ou du territoire »²¹. Par ailleurs, la communauté enseignante a fait le choix fort de la pluridisciplinarité lors de la fondation de l'Ecole, choix réaffirmé dans les entretiens et qui reste un point de distinction vis-à-vis d'autres Ensa. Enfin, le système pédagogique permet une individualisation des parcours de formation, ce que les étudiants et toutes les parties prenantes voient de façon très favorable.

²⁰ RAE, p. 17.

²¹ RAE, p. 1.

Dans ce contexte, les partenariats développés en matière de formation semblent viser une ouverture toujours plus grande. Sans revenir ici sur les initiatives menées avec l'ENSBA, il faut mentionner que l'Ensa-PM participe activement, comme ses équivalentes en Ile-de-France, à rendre accessibles certaines UE (unités d'enseignement) de niveau master aux élèves des autres écoles. Avec le Conservatoire National des Arts et Métiers, une convention régulièrement renouvelée donne également la possibilité, pour les étudiants qui souhaitent approfondir le domaine du bâtiment et des techniques de la construction, de suivre une UE qui est reconnue dans leur cursus.

On peine cependant à identifier des partenariats plus ambitieux, par exemple sous la forme de doubles cursus. L'éloignement relatif de Marne-la Vallée, où sont présents des établissements dans les domaines de l'ingénierie urbaine ou de l'urbanisme, est vu comme étant un réel obstacle. On peut cependant mentionner que la tradition ancienne de collaboration entre enseignants de l'Ensa-PM et de l'ENS Paris Saclay (séminaire commun) débouche aujourd'hui sur une volonté affichée de mettre en place un double cursus normalien-architecte, avec la possibilité de poursuite en recherche. Le président de l'ENS Paris Saclay siège au conseil d'administration de l'École.

Le comité recommande que cette instance se saisisse résolument et périodiquement de la question stratégique des alliances pouvant être nouées en matière de formation. Il s'agit, pour l'École, de se situer dans un écosystème de l'enseignement supérieur.

b/ Développer les relations avec les milieux professionnels

L'École considère nécessaire qu'elle « développe des partenariats de compétence avec de nombreux partenaires industriels qui permettent aux étudiants de travailler sur des matériaux classiques ou nouveaux dans des espaces adaptés ou en bénéficiant de technologies professionnelles (...) »²². Le responsable administratif de la recherche s'est vu confier des missions complémentaires de partenariat afin de développer cette politique transversale, notamment en lien avec la direction de la pédagogie. L'école s'inscrit donc dans une nouvelle dynamique, ouverte au dialogue avec les partenaires potentiels et dans l'esprit de relations pérennes et structurantes »²³. **Le comité salue cette orientation qui semble très pertinente dans le contexte des formations en architecture (demandeuses d'expertises pointues et d'équipements ou d'espaces de travail qu'une école ne peut réunir) et dans le contexte des fortes contraintes en matière de locaux pour l'Ensa-PM.**

Pour autant, il serait également opportun d'étoffer la relation de l'école aux milieux professionnels et de la rendre plus visible. Des accords en nombre limité avec certaines agences ou fondations facilitent l'obtention d'un stage ou l'accès aux chantiers de construction²⁴. Mais au-delà, il est important pour l'école, et en particulier pour ses communautés étudiantes et enseignantes, de bénéficier en continu d'informations et de débats sur les évolutions des rôles et missions des architectes dans l'exercice professionnel. Ces éclairages extérieurs faciliteraient la définition par chaque étudiant de son projet de formation et soutiendraient/démystifieraient son insertion professionnelle. Ainsi, parmi tous les exemples possibles, la question de la diversification des débouchés de l'architecte, pourrait être mise à l'agenda par le conseil d'administration. De même, l'I-Site FUTURE peut être un point d'appui pour une réflexion sur les débouchés du doctorat en architecture dans le monde des entreprises de différents secteurs. Compte tenu du positionnement généraliste de l'Ensa-PM en matière de formation d'architecte, une réflexion en continu sur l'élargissement des secteurs et modes d'activité des diplômés en architecture lui permettrait de faire valoir de nombreux points forts.

Dans un autre registre, celui de l'ouverture sociale, l'école mène des actions de sensibilisation pour des lycéens, que ce soit, depuis 2017, dans le cadre du programme « égalité des chances en école d'architecture »²⁵, ou, depuis 2018, autour de la lecture architecturale de sept lycées franciliens, pour la région Ile-de-France. Celle-ci envisage de reconduire cette initiative, mais aussi de mobiliser les Ensa franciliennes pour apporter leurs compétences dans la réhabilitation et la construction des lycées. Il y a là une opportunité

²² RAE, p. 4.

²³ RAE, p. 4-5.

²⁴ Agence Renzo Piano de Gênes, Fondation Renzo Piano.

²⁵ Piloté par la Fondation Culture et Diversité.

pour l'Ensa Paris-Malaquais de répondre à une attente politique et de se faire encore mieux connaître dans le panorama francilien.

Le comité recommande à l'Ensa Paris-Malaquais de continuer à développer les relations avec les milieux professionnels, non seulement pour mobiliser des ressources externes nécessaires à la formation conduite, mais aussi pour constituer une vision actualisée et partagée par les enseignants des nouveaux débouchés.

La gouvernance et le pilotage de l'établissement

1 / Une gouvernance nouvelle, mais déjà fluide et structurée

Depuis la précédente évaluation de l'Ensa Paris-Malaquais, en 2013, la situation de l'école en matière de gouvernance a évolué considérablement et très favorablement. Ceci est dû en premier lieu à la réforme du statut des Ensa, dont la gestation a été lente – elle a duré une décennie²⁶. Cette réforme a des implications très importantes en matière de gouvernance puisqu'elle modifie le rôle et la composition du conseil d'administration²⁷ et qu'elle crée de nouvelles instances à la place d'anciennes²⁸. Le comité observe que la mise en place des nouvelles instances et de nouvelles habitudes de travail a été fortement préparée en amont par la mobilisation de l'équipe administrative, de la communauté enseignante et de l'ancien conseil d'administration. Ainsi, l'équipe enseignante s'est attachée de 2016 à 2018, à travers le Conseil des Etudes et de la Vie Etudiante, à la refonte du projet de formation. De son côté, le conseil d'administration a auditionné les candidats au poste de directeur de l'Ensa et a émis un vote indicatif, qui a coïncidé avec le choix du ministère de la culture. Le nouveau directeur a pris ses fonctions en 2017. Pour guider son action, il a pris en compte le rapport AERES, les rapports Feltesse²⁹ et Bloche³⁰ sur les formations à l'architecture et surtout les réformes, imminentes à l'époque, des Ensa.

Le comité observe que la démarche de la direction de communiquer largement en interne sur les enjeux et les conséquences de la réforme des Ensa, mais aussi sur le statut d'enseignant-chercheur, se traduit par une bonne appropriation de ces nouvelles modalités d'organisation par la communauté de l'Ensa Paris-Malaquais. Par exemple, les enjeux que doivent prendre en compte les membres du conseil pédagogique et scientifique restreint aux enseignants-chercheurs (élaboration des profils de postes, travail sur la constitution des comités de sélection, etc.) sont clairement identifiés.

Paris-Malaquais a été la première Ensa à appliquer la réforme. Le processus des élections du conseil d'administration nouvelle formule a été lancé huit jours après la publication des textes. Le renouvellement des personnalités extérieures a été presque total (à une exception près) et les personnes sont plus proches par leur expérience des questions d'enseignement supérieur et d'architecture. On peut noter l'entrée, entre autres, du président de la Comue Université Paris-Est et du président de l'ENS Paris-Saclay. Par ailleurs, les élus enseignants ont tous été reconduits par leurs pairs. Un enseignant de l'école a été élu président du nouveau conseil d'administration. Celui-ci est soucieux de la diffusion des informations auprès de toutes les parties prenantes. Désormais les relevés de décision sont accessibles à tous et la présidente et la vice-présidente du conseil pédagogique et scientifique assistent au conseil d'administration.

Les conseils de l'Ecole se réunissent selon un rythme régulier – quatre à cinq réunions du conseil d'administration par an, deux à trois comité techniques (CT) et comité, d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) par an – voire soutenu pour la CFVE – toutes les trois semaines environ – dans le contexte de rénovation de l'offre pédagogique de l'établissement. Les dates des réunions de conseils à venir sont annoncées en avance et même fixées collégialement pour ce qui est du CT et du CHSCT.

²⁶ Décret n°2018-109 du 15 février 2018 relatif aux Ensa. Arrêté du 21 mars 2018 précisant la composition des CA des Ensa.

²⁷ Le conseil d'administration comporte désormais 60 % de représentants élus des personnels et des étudiants et 40 % de personnalités extérieures à l'établissement, ce qui constitue, pour ces derniers, une place importante (auparavant aucun pourcentage n'était fixé). Le président du conseil d'administration est élu, soit parmi les représentants des enseignants et des chercheurs, soit parmi les personnalités qualifiées siégeant dans le collège des personnalités extérieures.

²⁸ Un conseil pédagogique et scientifique est instauré, qui se substitue à la fois à la commission des études et de la vie étudiante et au conseil scientifique. Au sein de la commission de la recherche du conseil pédagogique et scientifique, 20 à 30 % du nombre des membres (entre 10 et 20) doit être dévolu à des personnalités extérieures.

²⁹ Rapport du 2 avril 2013 du comité national d'orientation de concertation sur l'enseignement supérieur et la recherche en architecture présidé par M. Vincent FELTESSE.

³⁰ Rapport d'information sur la création architecturale, déposé par la commission des affaires culturelles et de l'éducation et présenté par M. Patrick Bloche, Rapporteur. Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 2 juillet 2014.

En conclusion, le comité observe que la réforme des Ensa a été mise en place à Paris-Malaquais avec efficacité et dans le dialogue, par le directeur et son équipe. Les instances de gouvernance ainsi que les processus de décision sont opérationnels et permettent de mettre en œuvre la stratégie de l'établissement.

2 / Intégrer la pédagogie dans la gouvernance, au service du projet stratégique

A sa création, en 2001, l'école a construit son projet pédagogique contre la séparation disciplinaire et contre l'idée de filière. Sur la base d'une approche pluridisciplinaire de problématiques et enjeux contemporains de l'architecture, des départements ont été constitués³¹. Les départements ont été le lieu de l'élaboration pédagogique et du lien formation recherche. Ils ont permis le développement d'une offre de formation riche au niveau master et favorisent un encadrement quelle que soit la discipline d'origine de l'enseignant concerné. Cette organisation est originale au regard du réseau des ENSA.

En vue de l'accréditation des formations, le travail de rénovation pédagogique a d'abord porté sur le niveau licence. Les principaux axes de travail ont consisté à la mise en place de l'approche par compétences, à analyser des rythmes d'apprentissage, à créer de la transversalité entre les enseignements.

Le RAE précise : « au cours des années 2016-2018 (...), l'équipe pédagogique s'est engagée dans une réflexion revisitant en profondeur l'organisation pédagogique de la licence et du master, l'articulation entre ces deux cycles, la continuité LMD ainsi que la place de la recherche dans les enseignements. L'autoévaluation du rôle des départements a été pilotée par le CEVE par un processus incluant sondage, séminaires pédagogiques, consultation de l'ensemble des enseignants sur les options proposées. Le rôle des départements, défini comme structurant l'organisation du cycle master, a été confirmé. »³²

Longtemps, l'organisation pédagogique en départements a imprégné le mode de gouvernance. Par exemple, le CEVE était composé de représentants des départements, désignés par eux. La mise en place de la réforme a modifié cette organisation : les membres de la CFVE sont des enseignants-chercheurs élus par leurs pairs sans référence à un département. Par ailleurs, tandis que les départements avaient des règles de fonctionnement hétérogènes, la nouvelle direction leur demande désormais de fournir un bilan annuel. La réécriture du projet de formation a permis de constater la valeur ajoutée de cette organisation : les départements opérationnalisent la volonté de former à une grande diversité des métiers de l'architecture. Les sondages montrent que les étudiants y sont attachés. Aussi, le conseil d'administration a validé les départements pour une durée de deux ans. Ceci étant, des possibilités de rapprochement entre départements sont envisagées au niveau des séminaires de recherche, pouvant aller vers quatre pôles qui regrouperaient les départements.

Le comité apprécie positivement que, dans un moment de réforme profonde des instances, l'établissement ait le souci de s'appuyer sur l'acquis des départements pour la rénovation pédagogique.

3 / Un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants à repenser

L'évaluation des enseignements s'effectue aujourd'hui *via* la plateforme Taiga, les étudiants peuvent répondre à un questionnaire type pour chaque enseignement. Cependant, la part d'étudiants participant à l'évaluation est très faible en raison d'un manque de communication et du caractère non obligatoire de l'évaluation. L'utilisation d'un questionnaire unique rend l'évaluation redondante pour l'étudiant.

³¹ Au nombre de 4 lors de la fondation de l'École, ces départements sont aujourd'hui au nombre de 7. Ils s'intitulent : Art Architecture Politique (AAP) ; Digital Knowledge (DK) ; Enquêtes et Projets ; MutationS ; Pratiques Architecturales, Situations et Stratégies (PASS) ; Théorie, Histoire, Projet (THP) ; Transitions.

³² RAE, p. 7.

Le comité recommande à l'école de se mobiliser en termes de démarche qualité pour faire le point sur le système d'évaluation en place actuellement et pour trouver des moyens d'associer et d'intéresser les étudiants à l'évaluation des enseignements.

4 / Un pilotage de l'établissement maîtrisé et adapté

Placés sous la responsabilité directe de la directrice adjointe chargée des affaires générales³³, nouvellement arrivée au moment de la visite du comité d'experts du Hcéres, les services administratifs directement impliqués dans le pilotage et la mise en œuvre opérationnelle du projet stratégique de l'établissement regroupent une quinzaine de personnes. Les entretiens ont permis d'apprécier l'investissement et les compétences professionnelles de ces personnels.

Le pilotage au quotidien de l'Ensa-PM s'appuie, par ailleurs, sur des relations fluides, un rythme de réunion très régulier – hebdomadaire – entre le directeur, la direction adjointe chargée de la pédagogie, la direction adjointe chargée des affaires générales et les directions des services « Recherche et partenariats » et « Relations internationales » ainsi que sur un bon climat de travail, constaté lors des entretiens, entre les équipes techniques et administratives.

a/ Un pilotage budgétaire et financier de qualité et une situation financière saine

L'équipe en charge des finances et du budget, placée sous la responsabilité de la directrice adjointe chargée des affaires générales, est composée de deux agents auxquels s'ajoute une personne à l'agence comptable. L'agent comptable – affecté à l'ENSBA et à l'Ensa Paris-Malaquais par adjonction de service – assure en outre une mission d'appui et de coordination pour l'élaboration du budget et le suivi de son exécution. L'agent comptable ne dispose pas de délégation de signature afin de garantir une stricte distinction entre les fonctions d'ordonnateur et de comptable. Le contrôleur budgétaire régional (Direction régionale des finances publiques) assure enfin l'examen du compte financier et du projet de budget afin d'en vérifier la soutenabilité.

Depuis l'exercice 2017, l'organisation budgétaire et comptable de l'ENSA Paris Malaquais est définie par le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique. Les recettes globalisées de l'établissement au budget initial de l'exercice 2018 s'élevaient à 2 174 760 euros et se décomposaient comme suit : 1 698 760 euros de subvention pour charge de service public (Ministère de la Culture) ; 400 000 euros de droits d'inscription ; 70 000 euros de droits de photocopies ; et 6 000 euros de taxe d'apprentissage³⁴. Les recettes fléchées s'élevaient quant à elles à 307 199 euros dont, en particulier : 73 000 euros de dotation pour les trois laboratoires ; 35 200 euros pour le financement de la mobilité des boursiers ; et 83 940 euros pour le financement de contrats doctoraux. S'agissant des dépenses liées à des recettes globalisées et à des recettes fléchées réalisées en 2017, elles se répartissent comme suit³⁵ : 987 242€ de dépenses de personnel ; 1 738 676€ de dépenses de fonctionnement ; 199 117€ de dépenses d'investissement ; auxquelles s'ajoutent 752 279€ d'opération gérées en comptes de tiers.

L'élaboration du budget de l'exercice n+1 est engagée aux environs du mois d'octobre de l'année n. Si la direction de l'Ensa Paris-Malaquais n'a pas mis en place de procédure de type « dialogue de gestion » pour l'élaboration du budget, elle appuie ce travail sur une méthode d'échanges directs et fluides avec les acteurs concernés qui paraît pour l'heure adaptée à la situation de l'établissement dont le budget est marqué par une stabilité, tant en recettes qu'en dépenses, d'une année sur l'autre.

Même si la situation financière de l'Ensa Paris-Malaquais est saine – en 2017 le fonds de roulement s'élevait à 1.086k€ et la trésorerie à 1.268k€³⁶ – on notera qu'entre 2014 et 2017, le fonds de roulement est passé d'un

³³ Voir organigramme – Mise à jour : Comité Technique du 14 mars 2018

³⁴ Compte financier 2017 – Plan de trésorerie

³⁵ Conseil d'Administration du 11 juin 2018

³⁶ Compte financier 2017

montant de 2.112k€ à 1.086k€ et que le niveau de trésorerie a évolué de 2.378k€ à 1.263k€³⁷. Cette tendance est toutefois parfaitement connue des services financiers de l'établissement, les causes en ont été identifiées et analysées – citons notamment les dépenses de gardiennage, des prélèvements pour soutenir l'investissement – et l'Ensa-PM a engagé des efforts visant à réduire en particulier les dépenses de fonctionnement. Ces efforts ont porté leurs fruits et se traduisent par une augmentation du fonds de roulement de 111k€ en 2018.

Assurée au moyen du logiciel *GFI Win M9*, la gestion budgétaire et comptable fait par ailleurs l'objet d'un suivi au moyen de tableaux de bord internes réalisés sous le logiciel *Excel* permettant un suivi infra annuel de l'exécution budgétaire au moyen d'extractions comparées à l'exécution du budget de l'exercice précédent qui semble pour l'heure adapté aux besoins de l'établissement.

Le comité estime que la situation financière de l'Ensa Paris-Malaquais est saine et maîtrisée, aussi bien grâce à la mise en place de procédures que par une équipe solide, dynamique et expérimentée.

b/ Une gestion et un pilotage des ressources humaines efficaces

Comptant quatre personnels, le service des ressources humaines est bien dimensionné et a su mettre en place des procédures formalisées qui structurent l'activité de cette fonction au quotidien. Placée sous la responsabilité de la directrice-adjointe chargée des affaires générales, l'activité de ce service est parfaitement intégrée dans le fonctionnement courant de l'établissement grâce, en particulier, à des réunions bimensuelles réunissant le directeur de l'Ensa Paris-Malaquais, la directrice des affaires générales et les responsables des cinq services placés sous son autorité.

Établissement ne disposant pas des RCE³⁸, l'Ensa Paris-Malaquais gère 102 ETP (équivalent temps plein) – dont 64,5 ETP de personnels enseignants et 37,5 ETP de personnels administratifs – sur le titre 2 (crédits de l'Etat) et 34 ETP sur le titre 3 (crédits de l'établissement)³⁹.

Dans le cadre de la réforme du statut des Ensa qui prévoit notamment un plan de titularisation des enseignants contractuels ainsi qu'une procédure de qualification des enseignants pour accéder à des fonctions d'enseignants-chercheurs, l'Ensa Paris-Malaquais a engagé un travail visant à définir une stratégie pluriannuelle des recrutements et à analyser les futurs besoins en termes pédagogiques et scientifiques. Des analyses de la pyramide des âges de l'établissement, des besoins futurs liés aux prochaines maquettes pédagogiques ont été initiés⁴⁰ et la place qu'est appelé à jouer le conseil pédagogique et scientifique, notamment en formation restreinte, a bien été assimilée et anticipée.

S'agissant de l'accompagnement des personnels, les agents peuvent tout d'abord bénéficier du plan de formation du ministère de la culture auquel s'ajoute un plan de formation spécifique et complémentaire propre à l'Ensa Paris-Malaquais – qui a consacré un budget de 21 500 euros en 2017⁴¹ et de 24 000 euros en 2018⁴² – qui met l'accent sur les formations à l'hygiène et à la sécurité, aux logiciels métier (*Winpaie*, etc.) ainsi qu'à la préparation aux examens professionnels et aux concours.

Soulignons en outre que, à la demande du ministère de la culture, l'Ensa Paris-Malaquais a engagé fin 2017⁴³ un travail commun avec l'ENSBA ayant abouti à l'adoption d'une charte commune pour l'égalité femme / homme adoptée à l'unanimité en juillet 2018⁴⁴ et dont le plan d'actions – propre à chacun des deux établissements – est en cours d'élaboration.

³⁷ Comptes financiers 2014 à 2017

³⁸ Responsabilités et compétences élargies.

³⁹ Budget 2018 adopté en Conseil d'Administration du 11 décembre 2017

⁴⁰ RAE page 64

⁴¹ Comité Technique du 5 décembre 2017

⁴² Budget 2018 adopté en Conseil d'Administration du 11 décembre 2017

⁴³ RAE page 14

⁴⁴ Conseil d'Administration du 10 juillet 2018

En parallèle, l'Ensa Paris-Malaquais s'est engagée de manière volontariste dans un travail en profondeur de prévention des risques psychosociaux. Cette démarche, qui s'est appuyée dans un premier temps sur une enquête et un diagnostic menés par un prestataire extérieur, s'est fondée sur la mise en place de groupes de travail associant largement la communauté de l'établissement. A l'occasion de l'ensemble des entretiens touchant à ces questions, les interlocuteurs ont très largement salué cette initiative ainsi que la dynamique de dialogue entre les différents corps de personnels qu'elle a permis d'intensifier. L'engagement et la forte implication de la direction et du service des ressources humaines dans la conduite de ce projet ont en outre été soulignés lors des entretiens. L'Ensa Paris-Malaquais travaille désormais à la mise en place d'un plan de prévention des risques psychosociaux pluriannuel – trois ans – qui devrait être finalisé dans le courant de l'année 2019. Ainsi, le pilotage et la gestion des ressources humaines de l'Ensa Paris-Malaquais est solide et à même de mener à bien les chantiers initiés par la réforme du statut des Ensa. **Le comité recommande, cependant, d'affiner les outils d'analyse et de suivi pluriannuels des emplois au bénéfice du pilotage stratégique de l'établissement. Par ailleurs, maintenant qu'un plan de formation est en place pour les personnels techniques et administratifs, l'enjeu est désormais de compléter cette offre par des actions plus directement destinées au corps enseignant.**

c/ Dans un cadre contraint, une gestion immobilière efficace et des opportunités de mutualisation

L'Ensa Paris-Malaquais dispose de locaux d'une surface de 4 500 m² répartis sur le site « Bonaparte » (services administratifs, salles de cours, amphithéâtres, ateliers de maquette, laboratoires, etc.) et le site « Callot » qui regroupe une partie des ateliers et espace d'exposition. Le site Bonaparte est prestigieux mais dense et l'Ensa Paris-Malaquais l'occupe à titre secondaire, l'occupant principal est l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris. Un règlement de site signé entre ces deux établissements régit l'ensemble des aspects liés à l'occupation et l'utilisation des bâtiments (droits d'accès, répartition des surfaces, répartition des charges, etc.)⁴⁵.

Le pilotage pluriannuel de la stratégie immobilière s'inscrit dans un cadre commun à l'ensemble des établissements relevant du ministère de la culture et dont le renouvellement du schéma pluriannuel de stratégie immobilière – phase de diagnostic et d'état des lieux – est actuellement en cours. La maîtrise d'ouvrage des projets immobiliers de l'Ensa Paris-Malaquais, est confiée à l'OPPIC (Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la culture), qui intervient dans les opérations immobilières des monuments historiques⁴⁶. Sous sa houlette, la réalisation d'un espace d'accueil commun à l'Ensa-PM et à l'ENSBA a été lancée en mars 2019.

L'Ensa Paris-Malaquais occupe actuellement 17 % de la surface des bâtiments du site Bonaparte dont, de plus, une partie correspond à des locaux provisoires. Le manque de surfaces pour des ateliers est réel. Quelques synergies entre les deux établissements sont apparues. Les amphithéâtres de chaque établissement ont désormais une régie couplée. Le projet de construction d'un amphithéâtre de grande capacité (350 places) commun aux deux écoles est évoqué (sans précision sur le financement et l'échéancier). Les ateliers de fabrication et les ateliers photo pourraient être mutualisés à court terme. Cependant, le comité constate que l'entretien des locaux et la réalisation de travaux de base ne sont pas mutualisés entre les deux établissements.

Pour l'Ensa-PM, le service « Intérieur – Travaux – Base de prêt » compte trois agents titulaires très mobilisés et réactifs qui assurent notamment les travaux de maintenance et d'aménagement de proximité. Sous son impulsion, à partir de 2010, des travaux ont été engagés qui permettent aujourd'hui à la communauté de l'établissement de bénéficier, par exemple, de locaux administratifs de qualité et d'une bibliothèque de très belle facture. Par ailleurs, les travaux réalisés durant les trois dernières années témoignent d'une bonne prise en compte et d'un pilotage efficace de la dimension immobilière par l'école. Outre l'installation d'un local dédié aux personnels⁴⁷, de nombreux chantiers d'ampleur ont été conduits, notamment pour les aspects

⁴⁵ Règlement du site Malaquais.

⁴⁶ Voir : <http://www.oppic.fr>.

⁴⁷ Cette absence avait été soulignée par l'AERES, *Rapport d'évaluation de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais*, juillet 2013, page 23

touchant à l'hygiène et à la sécurité : accès pour les personnes à mobilité réduite, mise en conformité électrique et mise aux normes des systèmes de sécurité incendie⁴⁸.

En conclusion, le pilotage de l'établissement dans les fonctions budget/finances, ressources humaines et immobilière est solide, assuré avec professionnalisme en s'appuyant sur des outils adaptés aux spécificités et à la taille de l'Ensa Paris-Malaquais. La taille de l'établissement permet que plusieurs activités s'organisent pour une part – avec efficacité – de manière informelle et orale.

Pour l'avenir, le comité considère que l'Ensa-PM gagnerait à renforcer et consolider des procédures plus formalisées garanties de plus de pérennité et de continuité. La démarche est déjà engagée dans le champ des finances ou des ressources humaines par exemple. De même, les évolutions que connaissent actuellement les Ensa invitent également à inciter l'établissement à développer plus avant – sur la base des éléments déjà existants – ses outils de pilotage stratégique au moyen, par exemple, de la mise en place de tableaux de bord d'indicateurs transversaux aux grandes fonctions du pilotage. Enfin, le comité recommande de mettre en oeuvre et développer des actions de mutualisation des espaces avec l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts de Paris.

⁴⁸ Voir notamment : http://www.oppic.fr/IMG/pdf/oppic-ra-2017_24072018.pdf et http://www.oppic.fr/IMG/pdf/ra_2016_oppic_double_pagesbd-3.pdf

La recherche et la formation

1 / Une activité de recherche ancienne et qui a bénéficié de la politique de site

L'Ensa Paris-Malaquais a été créée en 2001 et les trois laboratoires de recherche en activité lui sont antérieurs⁴⁹. L'école s'est donc constituée sur un adossement implicite de la formation à la recherche que l'évolution du corps professoral est venue confirmer : les enseignants (dont 81 % sont titulaires) sont en proportion importante (65%) engagés dans la recherche, au sein des laboratoires de l'école (40%), ou d'autres laboratoires. Ceci est un atout au moment où les nouveaux décrets reconnaissent leur statut d'enseignants-chercheurs.

Si les laboratoires sont solidement implantés et entretiennent des relations sous forme de séminaires communs, ils diffèrent en termes de regroupements universitaires : ACS est membre depuis 1990 de l'UMR 3329 AUSSER (CNRS et ministère de la culture) qui réunit quatre laboratoires de quatre Ensa d'Ile-de-France, tandis que GSA et LIAT sont des équipes reconnues par le ministère de la culture.

Soulignons l'importance des dispositifs d'appui à la recherche. On peut mentionner des décharges d'enseignement pour activités de recherche (correspondant à 6 équivalent temps plein – ETP – en 2016-2017)⁵⁰ et des congés pour étude et recherche⁵¹ (7 sur la période) destinées à faciliter la préparation et l'obtention de l'HDR (habilitation à diriger des recherches). Les publications témoignent d'une activité scientifique soutenue des enseignants : 46 ouvrages ont paru entre 2013 et 2018 (soit entre 6 et 10 par an), dont un tiers environ (14) a bénéficié du soutien de l'école et/ou du ministère de la culture.

L'Ensa s'est dotée d'un conseil scientifique en 2010, il s'est réuni une vingtaine de fois sur la période. C'est sous l'égide de ce conseil qu'a été lancée la *Re-vue Malaquais*, qui se positionne aujourd'hui comme l'outil d'explicitation des questionnements scientifiques qui fédèrent l'établissement, en reliant la formation et la recherche. Le conseil pédagogique et scientifique (CPS) prend, à partir de la commission de la recherche, le relais du conseil scientifique.

Sur la période 2014-2019, le budget de la recherche est en évolution croissante. Cette évolution est aujourd'hui menacée par la montée en puissance de la Comue, qui capte désormais l'essentiel des financements (dont les financements régionaux auxquels l'Ensa pouvait prétendre antérieurement).

L'équipe support est en effectif restreint (direction de la recherche et des partenariats : 1 ETP catégorie A + 1 ETP catégorie C) ; elle ne peut agir isolément face à la complexité croissante des modes d'organisation comme des procédures, elle recherche un renforcement de relations institutionnelles au sein de la Comue.

Au sein de la Comue Université Paris-Est, les trois laboratoires ont bénéficié du rattachement à l'école doctorale Ville Transports et Territoires (ED 528). Cependant, alors que la délivrance du doctorat est aujourd'hui du ressort de la Comue Université Paris-Est, à terme le rattachement sera soit à l'université-cible soit aux établissements. Etant donné la modestie des effectifs de doctorants en architecture, qui plus est, répartis sur trois établissements⁵², la question de la possibilité de conduire les étudiants jusqu'au doctorat est un sujet difficile, qui a été identifié par l'Ensa Paris-Malaquais.

L'Ensa Paris-Malaquais a continué de renforcer son identité « Culture », en signant des conventions-cadres avec des institutions culturelles de son environnement (Le Louvre, Musée du 11 Conti, Musée Delacroix, Jeu de

⁴⁹ Selon le site internet de l'établissement (<https://paris-malaquais.archi.fr/la-recherche>), les laboratoires GSA (Géométrie Structure Architecture), et ACS (Architecture Culture Société – XIXe-XXIe siècles) ont été créés en 1990. Le LIAT (Laboratoire Infrastructure Architecture Territoire) a été créé un peu plus tard.

⁵⁰ RAE pages 18 et 20

⁵¹ RAE page 20

⁵² En 2018-2019, l'ED VTT compte 62 doctorants en architecture, dont 30 issus de Paris-Malaquais, 24 de Paris-Belleville et 8 de l'EAVT.

Paume et Comédie Française), conventions qui comportent un volet recherche. L'Ensa-PM est donc de fait doublement engagée sur le site historique qui agrège des partenaires, et sur le site universitaire.

Le comité recommande à l'établissement d'explicitier sa stratégie d'alliances, pour fonder, en tant qu'établissement sous la double tutelle du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation et du ministère de la culture, sa stratégie de recherche au sein d'une Comue.

2 / La politique de formation initiale et continue

a/ Une offre de formation initiale complète

L'Ensa-PM est habilitée à délivrer les diplômes en architecture prévus par le dispositif LMD :

- le diplôme d'études en architecture (DEEA), conférant le grade de licence ;
- le diplôme d'État d'architecte (DEA), conférant le grade de master, enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ;
- l'habilitation à la maîtrise d'oeuvre en son nom propre (HMONP).

En 2017-2018, l'école compte 945 étudiants inscrits, dont 122 en première année, 46 étudiants en mobilité sortante et 34 en mobilité entrante, et 34 doctorants. 119 étudiants ont obtenu le DEA en 2018. 117 architectes sont inscrits en HMNOP et l'école a délivré 80 diplômes en 2018. Il n'y a pas de formation continue organisée par l'Ensa-PM.

b/ Un pilotage de l'offre de formation unique et de qualité

Les axes stratégiques en matière de formation de l'Ensa-PM identifient une école qui base sa force sur la progressivité et la flexibilité dans la construction du programme pédagogique. La philosophie qui sous-tend l'approche à l'apprentissage est caractérisée par l'ouverture vers un large éventail de débouchés propres au domaine de l'architecture. Cette démarche paraît être une tradition bien consolidée depuis la création de l'école, elle se concrétise aujourd'hui par une grille d'enseignements croisés qui permet à l'étudiant de construire son propre parcours de formation. Le but est de former des professionnels conscients de l'amplitude du domaine de l'architecture et de ses intersections avec les arts et les sciences.

L'offre de formation apparaît bien lisible, malgré la forte complexité des parcours possibles, grâce à une structure verticale progressive : la première année de niveau licence est conçue comme une introduction au monde de l'Architecture et, dès la deuxième année, l'articulation pédagogique croise les enseignements cœur de la formation (le projet) avec les disciplines contributives choisies en horizontal par l'étudiant parmi un large éventail de possibilités (cours magistraux, intensifs inter-cycles, développements) constituant une offre dense de contenus. L'approche de la recherche à partir de la troisième année se constitue comme un mode pédagogique ouvert qui enrichit et nourrit la formation et ouvre à la voie doctorale.

c/ Une structure progressive de l'enseignement en cycle Licence (DEEA)

Les enseignements sont organisés en Unités d'Enseignements semestrielles composées chacune de deux cours. La composition de l'équipe pédagogique est diversifiée et la proportion importante d'enseignants-chercheurs impliqués dans des laboratoires induit la notion de recherche comme complément indispensable au projet d'architecture. L'UE de projet articule, en licence, trois modes pédagogiques : le studio proprement dit ; des cours magistraux ; des TD. Cette articulation se fonde sur un centrage spécifique autour de problématiques communes dont la successivité formule la progressivité de l'apprentissage.

L'articulation « interne » (cours-projet) se double d'une articulation « externe », avec des « développements » (ou options) éventuellement accessibles dans d'autres établissements du semestre 3 au semestre 6, qui permettent à l'étudiant de construire son propre parcours. Il a été inséré, en semestre 5, un cours de droit et une réflexion sur les métiers de l'architecture préalable au bilan du dernier semestre de licence qui permet à l'étudiant d'explicitier son projet personnel par l'élaboration d'un portfolio et de se déterminer par rapport à l'offre de formation du cycle master.

d/ Une articulation de l'apprentissage plus libre en cycle master (DEA)

La pédagogie, notamment en cycle master, est basée sur une organisation en 7 départements⁵³, constitués de groupes d'enseignants qui se sont librement associés autour de problématiques et d'objectifs communs, dans le cadre d'une approche pluridisciplinaire. Cette démarche représente aujourd'hui une caractéristique qui intègre le modèle pédagogique de l'Ensa-PM au cadre universitaire, liant la recherche et la formation.

L'étudiant se détermine en choisissant les enseignements proposés par les départements. Il construit ainsi son parcours au regard de problématiques approfondies dans le cadre des unités d'enseignement de projet (studio et cours) et des unités d'enseignement recherche (séminaires et développements). L'ensemble du cursus se met en perspective au semestre 10 (projet et mémoire de fin d'études). L'étudiant a la possibilité de s'inscrire dans le parcours « mention recherche », qui suppose une double soutenance du mémoire.

3 / Un lien établi entre recherche et formation

La pédagogie de l'Ensa-PM se construit, au niveau du cycle master (DEA), à partir des enseignements proposés par les départements, sur la base de problématiques relatives aux enjeux contemporains de l'architecture, considérées dans une approche interdisciplinaire. C'est donc à partir de problématiques abordées dans le cadre d'un parcours cohérent que s'origine le lien entre la recherche et la formation.

Les briques du parcours recherche sont bien identifiées au sein du programme : le parcours se structure à partir du semestre 6 (UE 6, finalisée par la rédaction d'un article scientifique) et se déploie sur les trois premiers semestres de la formation de niveau master où, parallèlement au temps d'élaboration du mémoire, les enseignements des UE recherche articulent les séminaires proposés par les départements et les développements optionnels.

La possibilité est ouverte d'un stage en laboratoire, et les étudiants peuvent soutenir un PFE (projet de fin d'études) mention recherche, qui suppose une double soutenance du mémoire. La poursuite en doctorat est possible au sein de l'école doctorale Villes, transports et territoires (VTT) à laquelle sont rattachés les trois laboratoires de l'école. Les possibilités de financement pour le doctorat (contrats doctoraux) sont réduites. Il est regrettable que les étudiants de l'Ensa n'aient pas accès aux contrats doctoraux de l'université de même que les étudiants de l'université ne peuvent prétendre aux contrats doctoraux du ministère de la culture.

Le comité observe que la continuité de la totalité du parcours LMD interroge les liens, non formalisés, entre les problématiques des départements et les axes de recherche des laboratoires. Dans ce contexte, l'évolution de la *Revue-Malaquais*, depuis des numéros centrés sur l'activité des laboratoires (donc de problématiques qu'on pourrait qualifier de descendantes) vers des numéros transversaux autour de thèmes fédérateurs (de problématiques ascendantes) mérite d'être soulignée et observée.

Le comité considère que le lien de la formation et de la recherche gagnerait encore à distinguer les perspectives reliant les départements et les laboratoires, ainsi que celles reliant les laboratoires et la coordination universitaire.

4 / Une politique documentaire bien structurée

A la fin des années 2000, la bibliothèque de l'Ensa-PM, grâce à l'implémentation du site web et à la numérisation de documents, a pris en charge le rôle de centre de documentation qui était auparavant assuré par le laboratoire ACS.

⁵³ Les intitulés des départements sont mentionnés dans la note de bas de page n°31.

Elle est bien située dans le bâtiment central et occupe un confortable espace de 350 m² sur trois niveaux, ouvert 45 heures par semaine. Elle peut accueillir 200 personnes par jour. Les locaux sont reliés au wifi et 10 postes informatiques sont à disposition des étudiants. L'équipe est composée de trois agents aidés par des moniteurs étudiants qui s'occupent de l'accueil au rez-de-chaussée et du rangement en salle. Le personnel de la bibliothèque a une formation initiale variée (architecture, histoire de l'art et documentation). En plus de la gestion des abonnements aux revues spécialisées, ce personnel assure chaque année l'acquisition de 500 à 600 ouvrages sur indication des enseignants (parfois des étudiants), en lien notamment avec les thématiques des cours.

La bibliothèque participe activement à l'implémentation du portail Archirés, où sont publiés les mémoires de PFE numérisées soit de l'Ensa-PM, soit des autres écoles d'Ile-de-France. Depuis 2018, le catalogue Archirés est progressivement intégré au catalogue SUDOC, Système Universitaire de Documentation (bibliothèques et centres de documentation de l'enseignement supérieur et de la recherche). La bibliothèque est aussi reliée au réseau TAIGA. Grâce aux ressources numériques, les étudiants ont la possibilité d'accéder à une large consultation d'informations sur cartes (IGN Pro), revues (Columbia University Avery Index to Architectural Periodicals), et normes en construction (base Khéox).

Dans le cadre des activités promues par la Comue Université Paris-Est, la bibliothèque de l'Ensa Paris-Malaquais, avec celles des Ensa de Paris-Belleville et Marne La Vallée et avec le centre de documentation de l'IPRAUS (Institut parisien de recherche, architecture, urbanistique, société), ont obtenu le label Collex et les financements qui devraient en découler pourront implémenter dans les prochaines cinq années l'acquisition et numérisation de collections d'excellence. Toutefois, les espaces à disposition pour ces nouvelles collections ne seront certainement pas suffisants.

La formation des usagers à la recherche documentaire pourrait être un point de distinction de l'école. D'ores et déjà, le personnel de la bibliothèque intervient en appui au séminaire d'introduction à la recherche du semestre 6 du DEEA. **Le comité recommande d'envisager la mise en place de sessions de formation à la recherche, accueillant tous les étudiants par petits groupes.**

La réussite des étudiants

1 / Concilier la complexité du programme avec un parcours de 1^{er} cycle en trois ans et de 2^{ème} cycle en deux ans

Les études de premier cycle durent trois ans, soit six semestres et comprennent 2 200 heures⁵⁴ encadrées par des enseignants, valant 180 crédits européens (ECTS). Le deuxième cycle comprend 1200 heures encadrées par des enseignants, valant 120 crédits européens (ECTS). L'insertion professionnelle est analysée dans l'annexe consacrée aux diplômes.

L'École accorde une grande importance à l'information des lycéens (salons, JPO, journées d'information pour les lycéens, etc.). Elle présente les trois diplômes auxquels elle prépare (le DEEA, le DEA et le HMONP) comme relevant d'une formation exigeante. En effet, le programme est à la fois académique, professionnel et prospectif, savant et expérimental. Il s'adresse à un public ayant un cursus très divers (baccalauréat scientifique, littéraire, bac professionnel, etc.) et sa mise en œuvre se traduit par un taux de redoublants important. Le taux d'échec semble relativement important en licence : 27 % la première année ; le taux de réussite pour une licence en trois ans est de 43 % en 2012-2013.

En direction des étudiants en difficulté, l'école expérimente un tutorat. Des étudiants de master apportent un soutien aux étudiants de licence (dans les domaines de la construction, de la conception, de la maîtrise de la langue). Simultanément, l'école vise l'autonomie de l'étudiant, qui doit construire son propre parcours de formation (et en témoigner, par exemple au semestre 6, lors du bilan de la formation de niveau L (DEEA), et par l'élaboration d'un portfolio).

Le taux élevé de redoublants assumé par l'école est mis en relation avec la nécessité pour la totalité des étudiants entrant en première année, d'acquérir les fondamentaux permettant l'accès au métier d'architecte. Cette exigence, qui peut tout à fait être considérée comme légitime, pose cependant un problème pour l'inscription dans le LMD, ou plus précisément dans le 3-5-8 dans la mesure où le cycle licence « normal » tend à devenir un cycle en 4 ans pour de nombreux étudiants. A terme, cette situation pourrait produire des effets négatifs sur l'attractivité de l'école et son aura internationale.

Certains étudiants de 2^{ème} cycle choisissent volontairement le redoublement (qu'ils qualifient comme « année de césure »), afin de réaliser un stage long.

Le comité est conscient que cette situation ne relève pas uniquement de l'école. Cependant, il recommande à l'école de renforcer des modalités pédagogiques permettant de limiter le redoublement et d'inscrire réellement le cursus des études dans le « 3-5-8 ».

2 / La vie étudiante

a/ Une vie étudiante dynamique, qui mériterait d'être plus soutenue par l'École

Les étudiants ont accès aux services du Centre régional des œuvres universitaires et scolaires (CROUS). L'Ensa Paris-Malaquais possède un tissu associatif varié⁵⁵. Le Bureau des étudiants (BDE) est présent lors des temps forts de l'école (journées portes ouvertes, inscriptions, rentrée, etc.) et organise chaque année un voyage. Le bureau des sports participe à l'organisation des Archipiades, un événement regroupant toutes les écoles d'architecture de France. Les associations sont également un vecteur de lien important avec l'ENSBA à travers la gestion commune du café Héloïse. Cependant, la tenue d'événements dans l'école semble difficile en raison des contraintes liées au site (horaires d'ouverture, disposition et caractère patrimonial des locaux).

⁵⁴ Ce volume horaire est dû à un arrêté du ministère de la culture.

⁵⁵ On compte six associations : Association des étudiants de Paris-Malaquais (dénommée aussi Bureau des étudiants), Bureau des Arts, Bureau des sports, WIP Work in progress, La charrette de légumes, Le collectif des étudiants exilés.

Les associations peuvent demander chaque année une subvention à l'établissement. Il n'existe pas de commission instruisant leurs demandes mais, au quotidien, un personnel administratif est désigné comme leur interlocuteur privilégié. Le comité relève que l'engagement des étudiants dans les associations de l'école n'est pas valorisé à ce jour dans leur parcours de formation. Par ailleurs, la diminution du nombre d'événements festifs, à la demande de l'établissement, impacte la vie étudiante sur le site de l'école et met en difficulté le BDE, notamment dans la gestion de la coopérative de matériel, dans la mesure où ces événements constituaient une ressource financière significative.

Le comité recommande à l'école de valoriser l'investissement des étudiants dans la vie associative. Il recommande également de dialoguer, plus en amont des prises de décisions, avec les associations, pour que celles-ci puissent anticiper les difficultés induites.

b/ Une attention nouvelle portée à la santé des étudiants

Le comité a été alerté à plusieurs reprises au sujet de la santé des étudiants à travers une étude nationale menée par l'Union Nationale des Etudiants en Architecture et Paysage en 2018 pour mesurer l'impact des études d'architecture et paysage sur la santé des étudiants. Dans cette étude, les étudiants soulignent un rythme de travail très soutenu et des périodes d'activité intense (la « charrette ») qui peuvent induire des problèmes de santé. La direction de l'école a été alertée et envisage la mise en place d'une journée de sensibilisation.

Le comité recommande que cette initiative soit menée à bien dans les plus brefs délais en lien avec les étudiants et qu'elle soit renouvelée plusieurs fois dans l'année. Il conviendrait également d'intégrer et de sensibiliser les enseignants lors de cette (ces) journée(s). En effet, la question de la santé des étudiants doit susciter une réflexion approfondie sur le régime pédagogique des études et leur aménagement.

3 / La participation des étudiants à la gouvernance

Les étudiants présents dans les instances sont impliqués dans leur rôle en tant qu'élus. Il n'y a pas de formation pour ces élus. Certains ont effectué plusieurs mandats, ce qui démontre une continuité dans leur investissement. Pour autant, peu d'étudiants s'intéressent à la gouvernance de l'établissement (seulement 10% de votants aux dernières élections) et les élus étudiants éprouvent des difficultés à communiquer les prises de décisions à leur communauté. Le calendrier des réunions n'est pas toujours en accord avec le calendrier pédagogique (séances pendant des cours, ou en juillet pendant les stages) ce qui rend difficile la présence des élus étudiants.

Le comité recommande de mettre en accord les deux calendriers pédagogiques et de réunions des instances afin de faciliter l'implication des étudiants élus à la fois dans leur mandat et dans leurs études. De même, une réflexion mériterait d'être engagée pour reconnaître cet investissement. Le comité recommande un accompagnement des étudiants durant leur mandat, notamment à travers des formations.

La valorisation et la culture scientifique

La loi sur l'architecture (1977) a rappelé que « l'architecture est une expression de la culture », que « la création architecturale [est] d'intérêt public », et les écoles d'architecture assument, dès lors, une mission de « diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère ». Le code de l'éducation a rappelé récemment (2016) que, dans l'exercice de leur mission, les écoles « conduisent des activités de recherche en architecture, en assurent la valorisation » et « forment à la transmission en matière d'éducation architecturale et culturelle ». Enfin, dans le cadre de mise en œuvre de la réforme des écoles nationales supérieures d'architecture (2018), la commission de la recherche se voit attribuer la compétence « sur toutes questions relatives aux orientations et à l'organisation de la recherche et la valorisation de ses résultats » ; elle doit veiller « au développement des activités de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle ».

L'Ensa Paris-Malaquais exerce pleinement la double mission de valorisation de la recherche et de diffusion de la culture architecturale auprès d'un large public, telle qu'inscrite dans le code de l'éducation. Les laboratoires de l'école assument la valorisation de leur activité de recherche, leurs rapports d'activité en font foi (GSA a présenté 5 projets de recherche dans le cadre des Journées européennes du patrimoine 2017, le LIAT a développé des projets d'expositions -"concevoir à grande échelle" par exemple, participé à des émissions de radio ou de télévision), et certaines activités sont intégrées au "calendrier des événements" de l'année pris en charge par le service communication (en 2018, exposition et séminaire sur l'architecture contemporaine d'Ispahan, ou journée des doctorants associant les 3 laboratoires de l'école). L'établissement prend en charge les actions plus générales de diffusion et une programmation annuelle est coordonnée par le service communication.

Les expositions s'insèrent en particulier dans un espace dédié, au sein du bâtiment Callot. L'activité pédagogique et/ou scientifique participe aussi à des expositions hors les murs, dans le cadre d'événements⁵⁶ ou d'activités inter-écoles⁵⁷, en prenant parfois appui sur les enseignements de scénographie⁵⁸.

Les conférences⁵⁹ sont accessibles à un public extérieur. Elles ont pu faire l'objet d'une programmation thématique annuelle prolongée par une publication (*Architecture et cinéma*, paru en 2015).

La *Re-vue Malaquais* a été lancée en 2014 (5 numéros parus)⁶⁰. Un accord-cadre avec l'ENSBA va désormais permettre son édition et sa diffusion par les éditions de l'école nationale supérieure des beaux-arts, et certaines publications des enseignants pourront également bénéficier de cet accord. L'école a également développé des publications internes, qui résultent de travaux pédagogiques d'enseignement de licence (« Les grands voisins », 2017) ou de master (*L'autre ville*, 2018) qui révèlent l'espace d'écriture réservé aux étudiants au sein des ateliers.

L'activité de valorisation de la recherche et de diffusion de la culture architecturale apparaît comme un axe renforçant le lien pédagogie-recherche, et comme un levier déterminant pour la construction du partenariat avec l'école des beaux-arts.

Le comité recommande à l'école de s'appuyer sur la commission de la recherche pour développer la valorisation de la recherche et de la diffusion de la culture architecturale, urbaine et paysagère. Il conseille l'élargissement de l'accord-cadre avec l'ENSBA, relatif aux éditions, aux activités de diffusion (conférences, expositions) en particulier lors des manifestations nationales (journées européennes du patrimoine, journées nationales de l'architecture).

⁵⁶ Festival Hors – Piste, Beaubourg.

⁵⁷ Par exemple, avec le Conservatoire national supérieur d'art dramatique.

⁵⁸ Exposition « 100 % Beaux-Arts », Grande Halle de la Villette.

⁵⁹ 9 ont été programmées entre janvier et juin 2018 par exemple.

⁶⁰ Cette publication scientifique « est un lieu de réflexion tourné vers tous les acteurs de l'architecture, et plus particulièrement de sa transmission par l'enseignement et la recherche » (<https://paris-malaquais.archi.fr/la-recherche>).

Les relations européennes et internationales

Déjà notée lors du précédent rapport d'évaluation de l'AERES, réaffirmée dans le RAE, la politique d'internationalisation est un point fort de l'école, aussi bien au niveau de la présentation stratégique qu'au niveau des faits constatés.

1 / Une mobilité entrante et sortante fortement soutenue par l'école

L'école dispose d'un réseau étendu de partenaires étrangers, lui-même largement issu des échanges pédagogiques enseignants. 50 conventions en vigueur organisent les partenariats de mobilité étudiante et enseignante, dont 32 Erasmus + et 18 conventions bilatérales hors Europe, principalement avec les Amériques, l'Asie et le bassin Méditerranéen. Parmi ces 50 conventions, 12 ont été signées lors de la période 2013-2018⁶¹.

Ces dernières années, la mobilité sortante a augmenté sensiblement, passant de 50 étudiants en moyenne annuelle sur la période 2013-2015 à 80 sur la période 2015-2019. Pour sa part, la mobilité entrante oscille entre 55 et 70 étudiants. Ce flux entrant régulier qui est presque équivalent au flux sortant certaines années, montre l'attractivité de l'école. Les mobilités sortantes se réalisent avec de nombreux pays dans et hors Europe avec une absence notable de l'Afrique et des Etats Unis, ce qui correspond à l'histoire des relations internationales de l'école. La mobilité entrante recoupe pour l'essentiel les mêmes pays d'origine que les pays de destination, à l'exception notable de l'Inde et du Japon qui n'envoient pas d'étudiants.

La mobilité étudiante sortante est fortement encouragée. Les étudiants peuvent se renseigner tout au long de l'année, consulter les travaux des étudiants ayant déjà réalisé une mobilité. La mobilité est planifiée et cadrée pédagogiquement : deux mobilités (pouvant atteindre deux semestres) sont possibles au cours de la 3^{ème} année du DEEA ou de la 1^{ère} année du DEA. La mobilité est évaluée à son retour par une présentation devant la commission internationale. Cette validation témoigne du suivi personnalisé mis en place au sein de l'établissement.

La mobilité hors Erasmus+ est soutenue par l'école à hauteur de 59 000€. L'école dispose par ailleurs d'aides extérieures (ministère de la culture, mairie de Paris, région Ile-de-France, etc.), ainsi que d'une bourse d'excellence accordée par l'agence Renzo Piano pour un séjour de 5 mois à Gènes.

En revanche, les mobilités enseignantes, de très courte durée (3 à 5 jours), ne concernent que 4 enseignants de l'école, principalement du fait du manque de financement.

Les actions internationales, fortement soutenues par le ministère de la culture, se manifestent par des workshops en Inde, en Chine, en Ethiopie, aux Etats-Unis. Les voyages d'études, intégrés dans les enseignements obligatoires et d'une durée d'une semaine, visent à confronter les étudiants à d'autres univers architecturaux.

Enfin, la dimension internationale de la formation apparaît dans la dizaine d'enseignements assurés en anglais par des enseignants de l'école. Une réflexion est en cours sur la possibilité d'offrir des cours dans les langues des pays avec lesquels les échanges sont les plus intenses (l'Italie, notamment). Les étudiants ont la possibilité de renforcer leurs compétences en anglais grâce aux deux heures d'anglais par semaine qui leurs sont proposées pendant les quatre premières années du cursus. L'enseignement du français à destination des étudiants internationaux est proposé dans un cadre intensif de 3 semaines avant la rentrée universitaire.

2 / De nouvelles pistes d'action

Le domaine des Relations internationales est animé par deux personnes (1,5 ETP) en charge du secteur qui s'appuie sur une commission internationale active. Celle-ci prend en charge en particulier la sélection des étudiants en mobilité sortante ainsi que l'évaluation des résultats acquis à l'issue de la mobilité.

⁶¹ Ces nouveaux accords permettent de coopérer, en Europe, avec : Royal Danish Academy, Università Politecnica delle Marche, Universidade de Evora, Delft University of Technology. Hors Europe il s'agit de : Universidade de Brasilia, Universidad Nacional de Colombia, Université de Montréal, Université Laval, East China Normal University de Shanghai, Université de Chandigarh, Bezalel Academy of Arts and Design de Jérusalem, École Nationale d'Architecture de Rabat.

Des développements sont envisagés par l'école pour renforcer encore son attractivité. Il s'agirait en particulier d'améliorer la visibilité du site internet, notamment en anglais. De leur côté, les étudiants internationaux expriment la demande d'un renforcement des conditions d'intégration, non seulement sur le plan pédagogique (on signale des difficultés pour s'intégrer dans des travaux de groupes) mais aussi pour l'intégration dans la vie courante parisienne (logement, etc.)⁶². Un parrainage systématique est souhaité par les étudiants internationaux et semble pouvoir être mis en place facilement par l'école.

L'intégration de la mobilité sortante dans le projet pédagogique de l'école peut encore être améliorée. Des réflexions sont en cours pour améliorer l'interaction avec les étudiants en mobilité sortante. Ceux-ci sont confrontés à des problèmes récurrents, comme par exemple celui du suivi de mémoire de master ou celui lié au fonctionnement de la plateforme d'inscription aux projets⁶³. Les étudiants à l'étranger vivent comme un handicap le problème des horaires d'ouverture de cette plateforme pour les inscriptions.

Si la politique d'internationalisation est incontestablement un point fort de l'école, on peut s'étonner qu'il ait fallu attendre si longtemps pour que soit abordée la question des doubles diplômes. Il existe effectivement des difficultés d'organisation de ces doubles diplômes (notamment du point de vue de la mise en cohérence des contenus, rendue compliquée par la différence de projets pédagogiques entre les écoles de pays différents). Mais ces difficultés ne sont pas insurmontables, et doivent être résolues si l'école souhaite s'inscrire encore plus dans des stratégies d'internationalisation, notamment en Europe.

La taille de l'école invite par ailleurs à s'interroger sur ses partenariats possibles pour les développements à venir. L'existence de la Comue Université Paris-Est n'est pas perçue comme un atout étant donné son éloignement géographique et des différences de problématiques (attractivité, logement étudiant, etc.) entre Marne La Vallée et le centre de Paris. Les liens avec l'ENSBA sont présents entre les services concernés mais il n'existe pas semble-t-il actuellement d'encouragement institutionnel.

De manière générale, le comité recommande la mise en place de doubles diplômes, par exemple avec les écoles européennes avec lesquelles des relations sont en place depuis longtemps. Il incite la commission internationale à mener une réflexion globale sur le suivi des étudiants à l'étranger, de façon à mieux intégrer cette mobilité dans le projet de l'étudiant. Il préconise le parrainage systématique des étudiants en mobilité entrante par des étudiants de l'Ensa, en cherchant autant que possible à privilégier des binômes cohérents (un étudiant de l'école ayant vécu une mobilité dans le pays de son étudiant parrainé). Enfin, étant donné la taille de l'établissement, le comité recommande la mise en réseau et la recherche de synergies avec d'autres établissements parisiens (ENSBA, autres Ensa parisiennes...).

⁶² Source : entretiens.

⁶³ Source : entretiens.

Conclusion

L'Ensa Paris-Malaquais est une des vingt écoles d'architecture existant en France et une des six d'Île-de-France. Sa localisation au cœur de Paris est un atout de long terme pour son attractivité, malgré les contraintes du site pour l'activité de formation, la recherche et la vie au sein de l'école. Le comité observe la forte implication des composantes enseignantes, administratives et techniques pour la mise en œuvre et la rénovation d'un projet pédagogique original qui associe formation et recherche.

La précédente évaluation de l'AERES s'accompagnait de recommandations nombreuses (voir au début de ce rapport).

Celles visant la vie étudiante (mise en place d'un relais administratif unique ; créer un lieu de rencontre clairement défini, fédérateur et ouvert aux deux écoles du site) ont été satisfaites. Tout en saluant ces réalisations, le comité considère que l'attention aux étudiants et la recherche de leur implication doivent encore être approfondies. Ceci concerne les rythmes d'apprentissage qui doivent être maîtrisés pour limiter les redoublements. Par ailleurs, la reconnaissance de l'engagement des étudiants dans les instances de l'Ensa comme dans la vie associative (favorable au bon climat des études) devrait être mieux assurée. L'évaluation des enseignements par les étudiants doit être facilitée et accompagnée tant par l'équipe de direction que par les enseignants.

Par ailleurs, la cohabitation avec l'Ensa sur un site dense et fortement contraint n'a produit, depuis la précédente évaluation, que quelques timides progrès en matière de condition d'enseignement et de vie étudiante. Des investissements (qui ne relèvent pas forcément de l'Ensa-PM) semblent nécessaires. De plus, la mise en place de projets pédagogiques communs devrait être une priorité partagée par les deux établissements.

Certaines recommandations portaient sur la gouvernance de l'école, qu'il s'agisse de l'articulation des organes institutionnels ou du partage des orientations de l'École par les parties prenantes (enseignants et étudiants, notamment). Intervenue depuis, la réforme des Ensa s'est traduite par la mise en place de nouvelles instances. Dans le cas de l'Ensa-PM, le comité observe que ce changement et/ou repositionnement des instances s'est produit rapidement et avec une bonne appropriation des enjeux de la réforme. La direction joue un rôle important et positif dans cette transition. On peut également souligner l'implication des représentants des enseignants et des étudiants dans les instances, ainsi que celle des personnalités extérieures du CA. Cette mobilisation permet un important travail de rénovation en ce qui concerne l'activité pédagogique, la recherche et le lien formation-recherche.

Pour autant, il reste à l'Ensa-PM à mieux définir ses alliances avec d'autres établissements (dont l'Ensa) et dans le cadre de la politique de site, ainsi qu'à renforcer ses relations avec les milieux professionnels. Entre autres exemples, l'avenir de la formation doctorale doit être un point d'attention compte tenu des évolutions de la Comue Paris-Est. Par ailleurs, le comité considère que le foisonnement des activités (conférences...) et des partenariats ne traduit pas d'orientations lisibles. Compte tenu de ces observations, une recommandation de l'Aeres semble toujours actuelle : que l'Ensa-PM établisse un plan stratégique d'ensemble à cinq ans définissant de manière hiérarchisée et partagée les orientations stratégiques de l'établissement.

1 / Les points forts

- Une direction qui démontre une grande capacité de dialogue avec toutes les parties prenantes à l'École.
- Une équipe administrative et technique impliquée et soudée.
- Une mise en œuvre réussie du renouvellement et du repositionnement des instances de gouvernance de l'école.
- La progressivité du programme pédagogique qui se fonde sur l'interdisciplinarité.
- La possibilité pour chaque étudiant inscrit en DEA de construire son parcours.
- La forte mobilité entrante et sortante des étudiants à l'échelle européenne et internationale.
- Un lien formation-recherche inscrit dans la pédagogie, qui s'appuie sur une activité de recherche établie de longue date.
- Une activité de recherche probante.

2 / Les points faibles

- Des surfaces limitées pour l'enseignement et la pratique des étudiants (salles techniques notamment) et des heures d'ouverture restreintes.
- L'absence d'un système efficace d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Une vie étudiante n'apparaissant pas comme étant une priorité forte de l'Ecole.

3 / Les recommandations

- S'appuyer sur la dynamique liée à la mise en place de la réforme des Ensa pour poursuivre les réflexions sur la stratégie de l'établissement.
- Approfondir la démarche de mutualisation immobilière engagée avec l'ENSBA.
- Poursuivre le développement du doctorat en architecture.
- Poursuivre et intensifier les projets d'enseignement et de parcours communs avec l'ENSBA.
- Mieux articuler les stages au cursus de Master.
- Engager une réflexion prospective sur l'insertion professionnelle et la diversification des métiers de l'architecte, en mobilisant les milieux économiques
- Définir et mettre en œuvre une organisation efficace de l'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Encourager et valoriser l'engagement des étudiants dans la vie de l'Ecole (participation aux instances, vie associative...).

ANNEXE : ANALYSE D'ASPECTS SPÉCIFIQUES AUX DIPLOMES

1 / DIPLOME D'ÉTUDES EN ARCHITECTURE (valant grande de licence - DEEA)

1. DOMAINE 1 : OBJECTIFS DE LA FORMATION ET MODALITES PEDAGOGIQUES

Les objectifs de la formation sont clairs et explicites, les procédures d'évaluation des connaissances (modalités de contrôle, attribution des ECTS) sont précisément établies et connues.

La procédure de l'accueil des nouveaux étudiants, dans le cadre d'une semaine d'intégration, organise le passage du statut de lycéen à celui d'étudiant. Les rencontres des primo-entrants avec les étudiants de l'école, les informations en amphithéâtre, la première semaine introductive aux enseignements et l'ensemble des documents fournis (livret de l'étudiant, règlement des études, fiches des enseignements consultables sur le site intranet) permettent une compréhension à la fois globale et précise des objectifs de la formation et des modalités pédagogiques.

Un tableau synthétique de la formation conduisant au DEEA présente l'architecture du cycle, une annexe descriptive (« Supplément au diplôme ») explicite les connaissances acquises et les crédits correspondants, et des fiches précisent, par enseignement, les objectifs pédagogiques, le contenu, les modalités d'évaluation et les travaux requis.

L'étudiant pose les bases de son parcours dans un panorama élargi.

Les étudiants de l'Ensa-PM évoluent dans un environnement culturel et professionnel très riche (par la situation en région Ile-de-France), auquel l'école favorise l'accès au travers de partenariats que l'étudiant découvre notamment dans le cadre d'enseignements optionnels (« développements » avec le Conservatoire National des Arts et Métiers ou les Compagnons du Devoir, par exemple).

Au cinquième semestre du 1^{er} cycle, une unité d'enseignement « Vie professionnelle » (3 ECTS) sensibilise les étudiants aux multiples manières d'exercer le métier d'architecte, lui-même en évolution. Cette UE se relie au « bilan de licence » (semestre 6) qui leur permet de préparer la suite de leur formation tout en commençant à se projeter dans un avenir professionnel avec un recul critique.

L'étudiant apprend à être acteur de sa formation.

Le « bilan de licence » permet à l'étudiant d'effectuer l'auto-évaluation de son parcours de premier cycle, d'identifier les compétences acquises et celles en cours d'acquisition. Il élabore dès le semestre 6 un port-folio qui rend compte de son parcours.

Le document « Supplément au diplôme » devrait approfondir l'explicitation des compétences acquises.

2. DOMAINE 2 : ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

Les enseignements du 1^{er} cycle fournissent les bases de la formation et préparent à l'autonomisation du parcours

Le cycle fonde sa cohérence dans une structuration horizontale (par l'articulation du studio, des cours et des TD au sein de l'UE de projet, et par les connexions établies entre l'UE projets et les enseignements contributifs – histoire, sciences humaines et sociales, construction, représentation) et verticale synthétisant la progressivité des apprentissages.

L'articulation horizontale des modes pédagogiques se prolonge par la connexion des disciplines (connexion entre le projet et les disciplines contributives). Cette connexion est lisible à travers les colorations transcrites dans le plan de formation, qui explicitent la diffusion des connaissances entre les disciplines (des disciplines contributives vers le projet).

La structure progressive de l'apprentissage s'organise par des cours théoriques chaînés avec le studio du semestre suivant, et des cours intensifs inter-semestre.

On repère, successivement, les articulations suivantes : au semestre 3, architecture et le champ STA (construction et géométrie), au semestre 4, architecture et champ SHS (sociologie), au semestre 5 architecture et champ Villes et territoires (urbanisme, géographie), au semestre 6 architecture et développement durable. Cette organisation horizontale se fonde simultanément sur une progressivité verticale : on peut lire, par exemple, l'organisation du champ RA (représentation architecturale) des semestres 1 à 5 (par les outils traditionnels – dessin – et l'outil numérique), ou l'acquisition progressive des techniques constructives.

Le socle de connaissances apparaît comme bien structuré et organisé. Le dispositif s'ouvre progressivement avec les enseignements optionnels (« développements », à partir du 3^e semestre), jusqu'au semestre 6 qui élargit la gamme des choix (studio de projet, question de recherche, option).

La troisième année se positionne ici comme une année charnière, qui permet à l'étudiant de se déterminer sur l'atelier de projet simultanément à une réflexion sur le monde professionnel et sur la recherche, tout en effectuant le bilan provisoire qui permet d'énoncer le projet personnel qui orientera le parcours en 2^{ème} cycle. Par ailleurs un travail spécifique a été conduit par les instances sur la question des rythmes pédagogiques.

La place du numérique dans l'enseignement est à reconsidérer

Les « 4^e Assises du BIM dans l'architecture » ont été organisées à l'Ensa Paris-Malaquais en mai 2017 et le ministère de la culture a proposé le « Référentiel des processus de conception collaboratifs et numériques en études d'architecture », qui précise les compétences attendues, les connaissances et pratiques associées à ces compétences, fixant par niveau (licence, master, ou HMONP) les objectifs à atteindre.

Le plan de formation organisé antérieurement ne répond qu'à une mise en œuvre partielle de ce référentiel. L'organisation du programme, traitant la question du numérique par la mise en place d'intensifs inter-semestres (au début du 3^e et du 5^e semestre), trouve ici une limite que les instances (CFVE) se doivent d'interroger. Tandis que plusieurs diplômés de l'ENSA-PM effectuent une thèse liée au numérique ("Digital Turn et projet architectural"; "Optimisation du processus de la reconstruction 3D en temps réel (...)"; "Impacts et influences de la maquette numérique BIM sur l'acte de construire"), la généralisation des enseignements liés au Bim, dans le respect du référentiel, doit être envisagée.

Une école attentive aux situations individuelles

L'école a mis en place un statut d'« étudiant engagé dans la vie professionnelle » (EVP) : il concerne les étudiants salariés (pour 14h par semaine *a minima*) mais les étudiants en situation de handicap, les étudiants chargés de famille ou sportifs de haut niveau peuvent également y prétendre.

Le monitorat étudiant (pour des étudiants de DEA en soutien à des étudiants de DEEA) complète ce dispositif d'accompagnement et d'aide à la réussite.

2 / DIPLÔME D'ÉTAT D'ARCHITECTE (valant grade de master - DEA)

1. DOMAINE 1 : OBJECTIFS DE LA FORMATION ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

La formation de 2^{ème} cycle se revendique comme relevant de l'enseignement supérieur culture

Le tableau synthétique de la formation du 2^{ème} cycle présente l'architecture du cycle, une annexe descriptive (« Supplément au diplôme ») énonce, au regard des directives européennes (Partie 4.2 « les exigences du programme »), les connaissances acquises et les crédits correspondants.

Ce supplément formalise précisément l'objectif d'« autonomie de l'étudiant en Master » qui colore la totalité du 2^{ème} cycle. Les partis-pris au sein du studio de projet (semestres impairs S7-S9 et semestre pair S8) sont également très clairs. Ils permettent d'articuler les problématiques d'enseignement aux enjeux

d'établissement (« l'architecture n'est pas qu'une chose matérielle et, en tant que chose mentale, elle doit cesser de s'extraire du mouvement général de la culture »).

La formation se veut en phase avec les réalités contemporaines

La centration de la formation sur des problématiques (enseignements des départements) et non sur des objets, sensibilise les étudiants aux enjeux contemporains et les détermine à y prendre part. Les problématiques spécifiques des studios de projet renforcent le trait (pour « anticiper de nouvelles approches de la conception architecturale » - semestres impairs, ou par l'exploration « de conditions spécifiques, en prise directe avec la réalité contemporaine » - semestre pair). La connexion avec le monde professionnel s'approfondit lors du stage qui s'envisage « parmi tous les métiers de l'architecture » (Manuel des stages). L'environnement culturel et professionnel déjà riche s'agrandit encore dans le cadre de l'ouverture à l'international ; l'étudiant rend compte de sa mobilité devant la commission internationale.

2. DOMAINE 2 : ORGANISATION PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

L'espace de la formation du 2^{ème} cycle 2 permet à l'étudiant de construire son projet personnel

La formation vise l'autonomie de l'étudiant, il doit construire son parcours en choisissant parmi les enseignements proposés par les départements (studio de projet, séminaires) et les enseignements optionnels. Ce parcours individuel doit lui permettre de développer un projet personnel.

Le stage de formation pratique est un élément de professionnalisation bien identifié

Une proportion non négligeable d'étudiants transforme le stage (d'une durée minimale de 2 mois consécutifs effectué préférentiellement l'été suivant la 1^{ère} année) en une expérience professionnelle de 5 ou 6 mois, recouvrant tout ou partie du premier semestre de la 2^{ème} année, ce qui les conduit à condenser les cours sur le 2^e semestre, et à réaliser leur PFE sur une sixième année complète. Cette pratique est validée par les milieux professionnels et par l'école, comme l'indique, par exemple, la convention de l'école avec l'Agence Renzo Piano qui offre un stage de 5 mois à Gênes.

La place du numérique dans l'enseignement est à reconsidérer

En regard du « Référentiel des processus de conception collaboratifs et numériques en études d'architecture », les problématiques numériques doivent trouver leur place parmi les enseignements de DEA (la modélisation numérique de la ville, du territoire et du paysage pour « cartographier » et « concevoir le projet urbain et paysager dans son environnement », ou l'organisation et la formalisation du travail collaboratif sont abordées au niveau master). Ce chaînon est manquant, sa résolution établirait le lien entre la formation initiale de 1^{er} cycle et les collaborations de recherche (établies avec le laboratoire Navier, UMR de l'Université Paris-Est).

La formation pratique la validation d'acquis professionnels ou d'études

Elle s'effectue sur dossier, avec un entretien complémentaire éventuel. Les demandes proviennent majoritairement de candidats ingénieurs et d'architectes étrangers dont le diplôme n'est pas reconnu en France.

3. DOMAINE 3 : SUIVI DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLOMES

En matière d'insertion professionnelle, l'école se situe légèrement au-dessus de la moyenne nationale : 53,67% contre 52,67% de diplômés insérés à moins d'un an après l'obtention du diplôme. Qu'il s'agisse des étudiants actuels ou des jeunes diplômés, les personnes rencontrées par le comité ne vivent d'ailleurs pas comme particulièrement stressante cette insertion professionnelle. La création très récente d'un réseau d'alumni de l'école (en 2019) devrait constituer un nouvel atout pour l'avenir, non seulement pour la mise en stage des étudiants mais aussi pour leur insertion professionnelle.

Conclusion

1 / Les points forts

- Possibilité offerte à chaque étudiant de construire son parcours de formation.
- Ouverture vers une vision large du rôle de l'architecte par une approche pluridisciplinaire.
- Lisibilité de l'articulation entre les stages et les enseignements.
- Lisibilité du lien formation - recherche.

2 / Les points faibles

- Insuffisance de la place du numérique dans les enseignements.

3 / Les recommandations

- Renforcer les liens formation métiers par la relation avec le milieu professionnel.
- Développer les enseignements sur les outils numériques

Liste des sigles

A

AERES	Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
ANR	Agence nationale de la recherche
Anses	Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)
ArchiRès	Réseau documentaire des écoles d'architecture et de leurs partenaires
AUSser	Architecture, urbanistique, société : savoirs, enseignement, recherche

B

BDE	Bureau des élèves
Biatss	Bibliothécaires, ingénieurs, administratifs, techniciens, et personnels sociaux et de santé

C

CA	Conseil d'administration
CCI	Chambre de commerce et d'industrie
CEAA	Certificat d'études approfondies en architecture
CFVE	Commission des formations et de la vie étudiante
CHSCT	Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
CM	Cours magistraux
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
Comue	Communauté d'universités et établissements
CPS	Conseil pédagogique et scientifique
Crous	Centre régional des œuvres universitaires et scolaires
CS	Conseil scientifique
CT	Comité technique

D

D	(LMD) Doctorat
DEA	Diplôme d'État d'architecte
DEA	Diplôme d'études approfondies
DEEA	Diplôme d'études en architecture
DGESIP	Direction générale de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle
DPEA	Diplôme propre aux écoles d'architecture
DRH	Direction des ressources humaines

E

ECTS	<i>European credit transfer system</i> (système européen d'unités d'enseignement capitalisables transférables d'un pays à l'autre)
ED	École doctorale
ENSA	École nationale supérieure d'architecture
ENSBA	École nationale supérieure des Beaux-Arts
Ensa-PB	École nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville
Ensa-PM	École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais
EPA	Etablissement public à caractère administratif
Erasmus	<i>European action scheme for the mobility of university students</i> (programme européen)
ERP	Etablissement recevant du public
ETP	Équivalent temps plein

H

HC	Heures complémentaires
Hcéres	Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur
HDR	Habilitation à diriger des recherches
HMONP	Habilitation à la maîtrise d'œuvre en son nom propre

I

latss	Ingénieurs, administratifs, techniciens, et personnels sociaux et de santé
IDEX	Initiative d'excellence
lfsttar	Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux
IPRAUS	Institut parisien de recherche, architecture, urbanistique, société
IST	Information scientifique et technique
ITA	(Personnels) Ingénieurs, technique et administratif
I-Site	Initiative Sciences Innovation Territoires Economie

L

L	Licence
L/L1/L2/L3	(LMD) Licence, licence 1re année, 2e année, 3e année
LabEx	Laboratoire d'excellence
LMD	Licence-master-doctorat

M

M	(LMD) Master
M/M1/M2	(LMD) Master, master 1ère année, 2e année
MCF	Maître de conférences
MESRI	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
MERRI	Missions d'enseignement, recherche, référence, innovation

P

PFE	Projet de fin d'études)
PIA	Programme d'investissements d'avenir
PPE	Projet professionnel de l'étudiant
PR	Professeur des universités

R

RAE	Rapport d'autoévaluation
RCE	Responsabilités et compétences élargies
RH	Ressources humaines
RI	Relation internationales
RNCP	Répertoire national des certifications professionnelles

S

Shon	Surface hors œuvre nette
Sudoc	Service universitaire de documentation

T

TAIGA	Logiciel de scolarité
TD	Travaux dirigés
TP	Travaux pratiques

U

UE	Unité d'enseignement
UMR	Unité mixte de recherche

V

VAE	Validation des acquis de l'expérience
VTT	Villes, transports et territoires (école doctorale)

W

Wifi

Wireless Fidelity (Fidélité sans fil)

Observations du directeur de l'école nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais



OBSERVATIONS DU DIRECTEUR

Paris, le jeudi 14 novembre 2019

À l'attention de Messieurs,

Michel Robert, Directeur,
Département d'évaluation des établissements

Jean-Marc Geib, Directeur,
Département d'évaluation des formations

Réf. : MR JMG 2019/676

Messieurs les Directeurs,

L'ENSA Paris-Malaquais remercie l'HCERES pour la transmission de ce rapport qui permet de se projeter dans la consolidation du projet d'accréditation en cours de rédaction. Les propos positifs et les conseils avisés permettront à l'école d'infléchir certaines réflexions afin de répondre au mieux aux observations et préconisations énoncées dans le rapport.

Le plan de charge à moyen terme de l'école est en parfaite cohérence avec les préconisations :

- L'ENSA Paris-Malaquais dialogue régulièrement avec l'ENSBA pour construire des parcours d'enseignement à l'attention de tous les étudiants du site. Dès cette année, une offre est proposée à la communauté étudiante de chaque établissement. Par ailleurs, un projet est en cours de finalisation en faveur de la mise en place d'un master 2 dont le thème serait la scénographie et la muséographie.
- Une réflexion est menée avec les enseignants et les instances au sujet de la COMUE. En effet, l'école noue des partenariats stables avec des établissements de proximité et se pose la question de la politique de site qui actuellement ne saurait être très active du fait de son éloignement du campus de Marne-la-Vallée.

/ École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais

14 RUE BONAPARTE
75272 PARIS CEDEX 06

T 33 (0)1 55 04 56 50
F 33 (0)1 55 04 56 97

PRENOM.NOM@PARIS-MALAUQUAIS.ARCHI.FR
SITE : WWW.PARIS-MALAUQUAIS.ARCHI.FR



- La question des partenariats professionnels est essentielle. Si près de 3000 entreprises accueillent les étudiants en stage, il s'agit à présent de les constituer en un réseau de partenaires mieux associés aux activités de la communauté élargie de l'école. Les étudiants pourraient ainsi être davantage informés de l'évolution du rôle et des missions des architectes dans l'exercice de leur métier.
- La lecture du HCERES sur les départements conforte l'école dans sa volonté de poursuivre cette proposition qui lie pédagogie et recherche, puisque ces départements sont en majorité constitués d'enseignants-chercheurs inscrits dans des laboratoires. Le mode d'organisation en départements depuis la création de l'école permet d'en mesurer les forces et les faiblesses. La question du rapprochement entre les départements et les laboratoires, s'agissant souvent des mêmes enseignants titulaires, est régulièrement débattue. Des actions et mutualisations entre les chercheurs des laboratoires et les séminaires de master commencent à se mettre en place et la politique de l'école incite fortement ces rapprochements en vue d'une démarche plus structurée.
- Le chantier de réflexion sur l'évaluation des enseignements par les étudiants est inscrit dans le plan de charge 2019/2020 de la CFVE afin de faire valider en CPS les nouveaux formats et procédures de cette évaluation indispensable pour améliorer les contenus et les démarches pédagogiques.
- La politique d'échanges internationaux est très dynamique et, chaque année, l'école augmente le nombre de partenaires. Un travail d'évaluation de ces partenariats est en cours avec la commission des relations internationales, afin de sécuriser les partenariats efficaces et structurer cette politique en lien avec la stratégie globale de l'établissement.
- Des séances d'initiation à la manipulation des outils de l'atelier fabrication, à la prise de vue et aux logiciels y afférant avec le laboratoire photo/vidéo et à la recherche documentaire avec la bibliothèque sont mises en place depuis 2018-2019. L'intention est de rendre les étudiants plus autonomes et performants. Parallèlement, un groupe de travail réfléchit à des propositions concrètes pour améliorer et développer les services aux étudiants que sont la fabrication traditionnelle, la fabrication numérique, l'accès aux outils et applications numériques de tout ordre, la maîtrise de l'image et du son.
- La première année de licence se traduit par un taux d'échec d'environ 15% en 2018/2019. Ce constat conduit la CFVE à réfléchir aux compétences et aux objectifs de la grille licence. La mise en place progressive du cycle licence renouvelé, dont l'axe premier repose sur la porosité et la complémentarité des enseignements, permettra d'en mesurer les effets sur le taux d'échec constaté, taux qui a tendance à se réduire depuis 2013.
- Les associations étudiantes de l'école, dont les bureaux ont été renouvelés en 2019, entrent dans une démarche de dialogue plus régulier avec l'administration grâce, notamment, à la nomination d'un agent dédié à la vie étudiante. Tout est mis en œuvre pour que ce dialogue naissant se consolide en veillant à des rencontres régulières et en portant à la connaissance de la CFVE les demandes et les propositions émanant des associations.
- La santé des étudiants est un sujet prioritaire et fera l'objet d'une programmation d'actions précises. La réflexion a démarré dès l'année 2018/2019 et a mobilisé les étudiants élus des instances et les responsables associatifs de l'école. Cette programmation sera opérationnelle dès la fin du premier semestre 2019/2020.

/ École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais

14 RUE BONAPARTE
75272 PARIS CEDEX 06

T 33 (0)1 55 04 56 50
F 33 (0)1 55 04 56 97

PRENOM.NOM@PARIS-MALAUQUAIS.ARCHI.FR
SITE : WWW.PARIS-MALAUQUAIS.ARCHI.FR



Par ailleurs, le HCERES souligne que l'ENSA Paris-Malaquais s'est constituée autour de la formation à la recherche et continue résolument de cultiver cet atout.

Si l'école s'appuie pour cela sur des dispositifs internes, elle s'insère également au sein d'une COMUE pour favoriser ses activités de recherche.

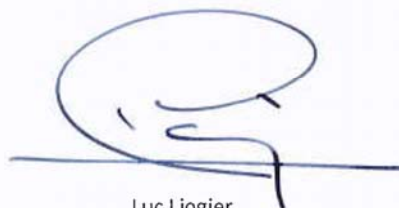
Le comité relève que l'école a parfaitement identifié les enjeux de l'évolution de la COMUE Université Paris-Est, et notamment la question de la délivrance du doctorat spécialité architecture, qui était jusqu'ici du ressort de la COMUE, et sera, à terme, rattachée aux établissements accrédités au sein du regroupement universitaire. L'école souhaite sécuriser le parcours doctoral de ses étudiants et continuer à valoriser le doctorat spécialité architecture. Cette sécurisation est déterminante dans le choix du positionnement de l'ENSA Paris-Malaquais au sein d'un regroupement universitaire.

Le comité considère en outre que le lien entre la formation et la recherche pourrait encore se développer à travers une relation plus soutenue entre les laboratoires et la coordination universitaire. L'ENSA Paris-Malaquais souscrit pleinement aux conseils du HCERES de cultiver les affinités thématiques et disciplinaires avec des établissements universitaires partenaires de proximité. C'est dans cette perspective que l'école souhaite pouvoir développer son offre de formation master et doctorat dans le cadre d'un « *parcours gradué* » en s'appuyant sur ses forces scientifiques et pédagogiques et en lien avec ses partenaires de l'enseignement supérieur.

La convention d'association avec l'Université Paris-Est prenant fin le 31 décembre 2019, des choix stratégiques s'imposent à l'ENSA Paris-Malaquais. Conformément aux recommandations du HCERES, la commission de la recherche a déjà été associée pour examiner les alternatives offertes à l'ENSA Paris-Malaquais. Le conseil d'administration se prononcera sur le nouveau positionnement de l'école avant la fin de l'année 2019.

En conclusion, l'école est tout à fait consciente des marges de progression qu'elle doit gravir et se donne les moyens d'y parvenir rapidement. Certaines questions de fond sont déjà en chantier et les groupes de travail, en lien avec les instances, s'attachent à consolider les points forts et à corriger les faiblesses.

Je tiens ici, à remercier le comité d'experts et, plus largement, le HCERES, de permettre à l'école d'identifier, au travers du rapport remis, les axes prioritaires sur lesquels elle doit s'engager pour gagner en performance et en efficacité.



Luc Liogier
Directeur de l'ENSA Paris-Malaquais

École nationale supérieure d'architecture Paris-Malaquais

14 RUE BONAPARTE
75272 PARIS CEDEX 06

T 33 (0)1 55 04 56 50
F 33 (0)1 55 04 56 97

PRENOM.NOM@PARIS-MALAUQUAIS.ARCHI.FR
SITE : WWW.PARIS-MALAUQUAIS.ARCHI.FR



Organisation de l'évaluation

L'évaluation de l'École Nationale Supérieure d'Architecture Paris-Malaquais a eu lieu les 27 et 28 mars 2019. Le comité d'évaluation était présidé par M. Christophe DEMAZIERE, professeur des universités à l'École Polytechnique de l'Université de Tours et ancien vice-président délégué aux partenariats et à la valorisation de l'Université de Tours.

Ont participé à cette évaluation :

- M. Gilles BAILLAT, professeur des universités en sciences de l'éducation et ancien président de l'Université Reims Champagne-Ardenne ;
- M. Jean-Luc BAYARD, directeur de la recherche et des partenariats à l'École nationale supérieure d'architecture de Saint-Étienne ;
- M. Pietro CALI, architecte à Aci Castello (Italie) et professeur à l'Université de Catane ;
- Mme Léa FEYEU, jeune diplômée de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon ;
- M. Emmanuel RANC, directeur général adjoint des services de l'Université de Bourgogne.

Mesdames Pascale GARCIA et Geneviève MELEY-OTHONIEL, conseillères scientifiques, Viviane RENAULT, chargée de projet, représentaient le Hcéres.

L'évaluation porte sur l'état de l'établissement au moment où les expertises ont été réalisées.

On trouvera les CV des experts en se reportant à la Liste des experts ayant participé à une évaluation par le Hcéres à l'adresse URL <http://www.hceres.fr/MODALITES-D-EVALUATIONS/Liste-des-experts-ayant-participe-a-une-evaluation>.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales
Évaluation des établissements
Évaluation de la recherche
Évaluation des écoles doctorales
Évaluation des formations
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)